L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1173 - VENDREDI 06 JUILLET 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

BOUILLOUX-PETIT



21 Dijon - 03 80 78 82 20

Sommaire



Une activité couleur framboise *p. 15*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Tuberculose bovine : Plan de lutte présenté, agriculteurs mitigés

P 06 **Actualité** Nièvre
Les conseillers généraux en session

P 08 **Actualité** Yonne
Seine-Yonne : Bilan des expérimentales 2012

P 10 **Actualité** Bourgogne
Fédération Cuma Bourgogne : Se structurer pour répondre aux enjeux de demains

P 13 **Filières** Élevage
Simmental France : Vente record à la Marnotte

Filière Bois-Forêt

Union sacrée autour de la forêt morvandelle



Le Comité syndical du Parc naturel régional du Morvan vient d'adopter la 3ème Charte forestière qui sera signée le 13 juillet prochain. Pour cette troisième édition, tous les grands usagers de la forêt se trouvent associés dans une large réflexion sur le devenir de la forêt et le développement économique des activités liées à cet espace, à préserver et à valoriser cependant. L'objectif rappelé par Anne-Catherine Loisier, vice-présidente du Parc du Morvan, est clair : « *l'enjeu de cette troisième Charte est d'assurer la pérennité de la ressource dans la diversité... de construire une vision et une stratégie convergente entre les acteurs de la filière en tenant compte de leurs besoins et de leurs contraintes propres* ». A plus court terme, ce sont les sapins du Morvan qui font à leur tour les frais des épisodes gélifs. Une mission d'enquête s'est rendue à leur chevet. *Page 14.*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00



GAMME 400
garantie 2 ans

LELY WELGER
RP 415 • RP 445 • RP 535

Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles



GAMME 500

ENCORE QUELQUES MACHINES DISPONIBLES

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38

point S
TENUE DE ROUTE • LE SPECIALISTE

Permanence Moisson 7j/7

Talant Pneus
03 80 55 17 38
Patrick 06 64 13 49 18

Longvic Pneus
03 80 67 22 00
José 06 62 40 88 94



l'Agenda

Côte d'Or

Saulieu : Premier salon du Charolais en France

La rencontre symbolique de deux concours charolais : les reproducteurs et les animaux de boucherie. Cette manifestation se déroulera du 23 au 26 août à l'espace Jean Bertin de Saulieu. Au total, 800 Charolais sont attendus (500 reproducteurs et 300 animaux de boucherie), 300 moutons, 1000 volailles et 50 chevaux de l'Auxois.

Fête de l'agriculture : rendez-vous le 12 août à Chevigny-Saint-Sauveur

Les Jeunes agriculteurs du canton de Dijon organisent la fête de l'agriculture dimanche 12 août sur la commune de Chevigny Saint Sauveur (site de l'Esplanade de la Saussaie). A cette occasion, les JA auront à coeur de de faire découvrir leur métier et leur univers, en présence de leurs partenaires.

Concert Festiv'agri le 8 septembre à Poiseul-la-Ville

Toujours motivés, les jeunes agriculteurs des cantons Aignay-le-Duc/Baigneux-les-Juifs organisent pour la troisième année consécutive le Festiv'agri. Le groupe Lacadanse fera le déplacement pour l'occasion(groupe de reprises années 80, pop rock, chansons d'aujourd'hui). Une douzaine de musiciens, chanteurs et danseuses animeront la soirée. Rendez-vous samedi 8 septembre à partir de 20h30 sur la commune de Poiseul-la-Ville. Entrée gratuite, buvette et restauration sur place.
Ouvert à tous.

Nièvre

Moulins-Engilbert Foire-concours aux culards

Le comité des foires de Moulins Engilbert organise sa foire concours aux culards le vendredi 27 juillet en collaboration avec le marché au cadran.
Le concours culards, qui aura lieu à la Sicafome, est ouvert uniquement aux génisses et boeufs de plus de 12 mois. Réception des animaux de 4h30 à 6h.
Jury de 6h30 à 8h
Vente au cadran à partir de 8h30
Date limite d'inscription le 17 juillet 2012 à la Sicafome 0386842875
Renseignements à la Sicafome ou A. Guinot 03 86 84 33 19

Luzy Foire-concours aux ovins reproducteurs

Le comité des foires des foires et concours du canton de Luzy organise une foire aux ovins reproducteurs le vendredi 20 juillet à partir de 8h00 sur la place du champ de foire. Le concours est ouvert aux béliers et agnelles inscrits et non inscrits.
De nombreux animaux génotypés de haute valeur génétique exposés par les sélectionneurs de la région sud-morvandelle.
Renseignements et inscriptions : 03 86 30 23 04 ou 06 22 23 80 09.

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Il débutera par la foire concours de Dornes le 15 septembre, puis celle de Corbigny le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Ginguette à Cosne-cours-sur-Loire

Royaume de la guinche, jeune ambassadrice de la culture des bals populaires, la Guinguette Sévigné se met en place pour la première fois à Cosne-Cours-sur-Loire et promet à tous les amateurs de musette des moments savoureux. Le petit vin blanc servi sous la tonnelle fera pétiller les yeux des midinettes au bras de leur julot, au son de l'accordéon renaissant. Projet piloté par la mairie, la Guinguette Sévigné se tient, gratuitement, tous les dimanches de l'été (du 8 juillet au 26 août), de 15 h à 22 h (animation jusqu'à 20h) sur la Place Sévigné, en bords de Loire.

Comices agricoles Calendrier

Les dates des comices agricoles de la Nièvre sont fixées. Le comice de Saint-Amand-en-Puisaye se déroulera les 11 et 12 août prochains, celui de Varzy les 18 et 19 août et celui de Fours les 25 et 26 août.

Contes en espaces naturels

Le dimanche 12 août, à 10h, la compagnie Leszantipodes vous emmènent découvrir des contes au pied des Roches de Basseville à Surgy. Tel le sphinx, l'esprit du faucon pose ses questions qui ouvrent la porte des Roches de Basseville. Vous pouvez écouter des contes surprenants au pied de cette cathédrale naturelle. Tarifs: de 6 à 15 euros (gratuit pour les moins de 12 ans). Réservation obligatoire à l'adresse mail: lezantipodes@free.fr

Reproducteurs ovins Foire de Decize

La 35ème foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize se déroulera le mardi 21 août prochain, sur la promenade des halles, de 8h30 à 13 heures. Chaque année, ce sont près de 250 béliers issus de 7 races différentes qui concourent pour le classement sur ascendance, classement qui valorise le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des futurs reproducteurs, parmi les races Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise, s'effectue auprès d'élevages inscrits à une UPRA ou en contrôle de performance officiel, ce qui garantit à l'acheteur les conditions sanitaires requises en matière de Brucellose, visna maëdi et tremblante. Des primes et lots seront attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire. Pour tout renseignement, contacter la présidente, Claudie Vilaine, au 03 86 93 04 07.

Yonne

Journée effeuillage de la vigne à Beine

La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne organise le Mercredi 11 juillet 2012 une journée «effeuillage» à destination des viticulteurs. Rendez-vous à Beine, sur la vigne de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, à partir de 14h30 (itinéraire fléché à partir de Beine)
Au programme :
Intérêts de l'effeuillage
Présentation de matériel
Démonstration
Une seconde journée sera programmée fin août/mi-septembre au cours de la traditionnelle réunion pré-vendange. Elle sera consacrée à l'observation des résultats du travail des différents matériels et à la synthèse des essais effeuillage réalisés en Bourgogne.

Marchés à la ferme

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne-rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, esacrgots, truites, miel, pain d'épice…
Et bien sûr, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien !
Prochains rendez-vous :
Vendredi 30 juin, de 16 h à 20h, chez la Famille Boname, à Villiers sur Tholon
Samedi 7 juillet, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, la Ferme aux Abeilles, à Fouchères

«Tout est énergie» Exposition à Auxerre

Du nucléaire à l'éolienne, tout est énergie ! Une exposition pour découvrir les différentes formes d'énergie et la manière de passer de l'une à l'autre, se tiendra à compter du dimanche 13 mai et jusqu'au 16 septembre, à la Maison de l'Eau, place Achille Ribain, à Auxerre.
L'occasion de réfléchir sur notre utilisation des énergies fossiles qui s'épuisent et apprendre comment les remplacer, autour d'animations ludiques et interactives.
Entrée gratuite

Fête de l'Art à la Poèterie

Plus de 50 artistes au programme de la 5ème édition de la «Fête de l'Art», organisée par l'association de La Poèterie, du vendredi 6 au dimanche 8 juillet à Saint-Sauveur-en-Puisaye.
Au programme : concerts, performances d'artistes, expositions, ateliers d'initiations, arts de rue…
Entrée libre
Renseignements sur : www.lapoeterie.com
La Poèterie, 4 Route des Janets, 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye,
Tél 03 86 45 60 72

Marché Bio Paysan à Saints en Puisaye

Marché Bio paysan, dimanche 15 juillet, à partir de 9 h, à Saints en Puisaye, avec comme fil conducteur cette année, l'eau, autour de nombreuses animations : Rand'Eaux, de mares en ruisseaux à partir de 8 h 30, visite de la station de captage des Gondards à 10 h 30, conférences à 11 h 30 et 15 h 15, expositions pour petits et grand.
Et bien sur, les stands de producteurs bio, le méchoui bio du midi, les artisans locaux, stands des associations, etc… Le tout en musique avec les groupes «Comme à la maison» le midi et «Jagas» à 18 h.

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
• Avallon : Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
• Maillot : Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
Zone artisanale *«Le saule Fendu»* - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
• Toucy : Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
• Tonnerre : Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
• Auxerre : Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
14 bis rue Guynemer

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3ème lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet. Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http://www.repertoireinstallation.com.
Contact Corine Garnier Penning Odasea de Côte d'Or : 03 80 68 67 80.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat).
Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03.86.71.92.40

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Financement de la MSA

Les mois à venir seront décisifs

L'avenir reste flou quant au financement de la MSA. Avec une baisse de son activité en 2011 et après la décision du précédent gouvernement de diminuer ses ressources de gestion de 150 millions d'euros par an à partir de 2013 tout en limitant son autonomie, la MSA attend maintenant les nouvelles dispositions que pourraient prendre le gouvernement actuel. Une concertation, ce qui est plutôt une bonne nouvelle, est prévue en juillet.

Gérard Pelhate, président de la MSA espère bien obtenir « *le temps de l'expertise et de la concertation approfondie* », il ne souhaite pas revenir comme en janvier 2012 à « *des décisions soudaines et sans discussion préalable* ». Le changement de gouvernement apparaît donc, comme il l'a déclaré lors de l'assemblée générale de la MSA comme « *une fenêtre, un contexte différent* ». Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture qui assistait à cette assemblée, semble l'avoir entendu puisqu'il a programmé une réunion de travail à la mi-juillet, avec les dirigeants de la mutualité.

Les cartes sont donc rebattues, mais Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne regrette cependant que cette démarche ait été initiée « *entre niveaux administratifs, sans que les élus soient impliqués* ». Les nouvelles négociations vont certainement remettre en cause la convention d'objectifs et de gestion, mais compte tenu de la situation « *la fenêtre reste étroite* » remarque Dominique Bossong.

Une plus-value réelle mais difficile à traduire en chiffres

Les décisions ministérielles qui étaient tombées en janvier 2012 ont provoqué quelques remous parmi les délégués. En cause, la diminution des ressources de gestion de la MSA, d'un montant annuel de 150 millions d'euros sur les 1,4 milliard du budget global de l'organisme et la révision des mécanismes de financement de la mutualité, en remplaçant les actuels prélèvements sur cotisation par une dotation de l'Etat. Le système actuel de prélèvement lie les recettes au recouvrement, donc à l'activité, ce qui permet les bonnes années de constituer des réserves pour les années plus difficiles. A moyen terme, certains responsables régionaux de la MSA craignent une diminution de la capacité d'action et d'adaptation de l'organisme, notamment sur le plan de l'accompagnement des agriculteurs lors des crises, et un coup de frein à l'animation des territoires ruraux.

Comment évoluer dans ces conditions, sans perdre ce qui fait la spécificité de l'organisme ? Point positif relevé par le président de la MSA Bourgogne, « *il y a manifestement une volonté réelle d'harmonisation de la protection sociale et de voir la MSA apparaître comme un réseau national cohérent et d'harmonisation de la protection sociale. La MSA possède d'ailleurs de vrais atouts sur lesquels s'appuyer : son guichet unique et son réseau fortement ancré sur les territoires, ainsi que les actions spécifiques qu'elle y mène. Tout cet accompagnement de proximité constitue une plus-value à prendre en compte* ». Mais difficile à traduire en chiffres.

Une baisse de la population agricole qui plombe l'activité

Car le seul point négatif, sur lequel la MSA ne peut agir (sauf à s'ouvrir à d'autres partenariats, ce qui est en réflexion au plan national) c'est la baisse de la population agricole. Dans ces conditions, explique Dominique Bossong « *il est difficile de trouver des gains de productivité* ». C'est pourtant là que tout peut se jouer : les chiffres doivent soutenir ce « *vrai plus* » apporté par la MSA. Les restructurations, les économies d'échelle... trouvent là leur justification. Pour appuyer son discours et faire la démonstration de son apport essentiel aux territoires ruraux, la MSA doit donc disposer de temps, c'est ce que le nouveau gouvernement semble prêt à lui accorder avec l'ouverture de cet fenêtre de dialogue en juillet.

Dominique Bossong, pour sa part, en est convaincu « *en fonction de ce qui sortira des rencontres à venir, nous nous adapterons* » mais certains dossiers devront de toute façon aboutir. Comme celui des indemnités journalières maladie pour les exploitants, nouveau cheval de bataille de la MSA, qui demande un grand effort de persuasion de tous les partenaires du réseau et qui impose de s'entendre sur un niveau d'indemnisation « *suffisamment attractif* ». La mesure pourrait voir le jour en 2014.

AMK

▶ En bref

Un régime d'indemnité journalière maladie à l'étude

La Mutualité agricole étudie la mise en place d'un régime d'indemnité journalière maladie pour les exploitants agricoles qui est à l'étude actuellement. Le dossier est déjà bien avancé mais la question du financement du dispositif se pose encore. Aujourd'hui, les exploitants qui souhaitent être couverts en cas de maladie s'adresse à une complémentaire. Avec le nouveau système, ils devront s'acquitter d'une certaine somme à l'année pour en bénéficier. Les derniers arbitrages avec les professionnels doivent être menés pour trouver un terrain d'entente sur le niveau journalier de l'indemnisation, un niveau qui doit apparaître comme « suffisant » pour être « attractif ».

en Bref

Agriculteurs, mettez un éthylotest dans vos tracteurs !

Le conseil est avisé, depuis le 1er juillet, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur est dans l'obligation d'être en possession d'un éthylotest chimique ou électronique (sauf pour les conducteurs de cyclomoteurs de moins de 50 cm³). Cette obligation vaut donc pour tous les engins agricoles. Dès le 1er novembre, le défaut de possession d'un éthylotest sera sanctionné par une amende de 11 euros.

Une loi cadre pour l'agriculture, les IAA et la forêt

Lors de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, le premier ministre Jean-Marc Ayrault a annoncé la mise en chantier d'une loi-cadren qui devrait être votée en 2013, pour l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et la forêt. Il s'agit selon lui « *de stimuler le développement d'une agriculture diversifiée, durable et performante* ». Il s'agit aussi d'offrir « *à nouveau à nos agriculteurs un projet d'avenir, dans le cadre d'une politique agricole commune consolidée et rénovée* ». « *Il faut qu'on offre un cadre pour les dix-quinze ans qui viennent à l'agriculture française* » s'est engagé pour sa part Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture. Ce cadre doit notamment « *défendre l'exploitation individuelle, or on voit que certains projets aujourd'hui remettent en cause l'idée même qu'il puisse y avoir de telles exploitations* ».



Tuberculose bovine

Plan de lutte présenté, agriculteurs mitigés

Le directeur général de l'alimentation s'est rendu la semaine dernière à Dijon pour présenter le plan de lutte contre la tuberculose bovine et rappeler ses enjeux. La profession agricole était conviée à la préfecture.



Les élus locaux et les différents représentants des services de l'État ont suivi la présentation de Patrick Dehaumont. Ils ont fait part de leur détermination dans cette lutte contre la maladie.

Pour défendre son statut *«indemne de tuberculose bovine»*, la France doit démontrer à la Commission européenne que la lutte engagée contre la maladie est *«organisée, opérationnelle, avec des mesures ajustables aux demandes formulées par la mission d'inspection 2011»*.

Un plan national d'actions, consolidé par la Direction générale de l'alimentation (DGAL), vient d'être transmis à cette Commission. D'après Patrick Dehaumont, le directeur de la DGAL présent à Dijon la semaine dernière, cela va très certainement permettre à la France de conserver son statut *«indemne»* en 2012.

La présentation de ce plan d'actions, avec ses nombreux enjeux, a été faite successivement aux agriculteurs, chasseurs et vétérinaires de Côte d'Or. Ce plan vise à renforcer les mesures de prévention, à poursuivre l'éradication et à renforcer le pilotage.

Les actions du plan, au nombre de 66, seront prochainement consultables sur le site de la préfecture (si cela n'est pas déjà fait). Les représentants agricoles qui se sont rendus à la préfecture craignent, entre autres, les contraintes des prophylaxies à venir, pour lesquelles chaque bovin «douteux» pourrait être abattu.

Un manque de mesures efficaces concernant la faune sauvage est également regretté.

Jean Bertrand (secrétaire général de la FDSEA) : *«Nous sommes déçus de cette rencontre avec la DGAL... Nous pensions qu'ils connaissaient vraiment le dossier, qu'ils avaient pris conscience de l'urgence qu'il y a aujourd'hui en Côte d'Or. Ce n'est pas le cas et leur manque de réactivité est certain : on ne peut pas demander tout d'un côté et rien de l'autre. Je parle ici de la faune sauvage, qui devrait être mise au même niveau que l'élevage.*

Ils nous disent qu'il faut encore faire des analyses. Ils veulent voir comment on peut régler le problème de la tuberculose sans toucher sérieusement de la faune sauvage. On ne met toujours pas cette faune sauvage au statut sanitaire, on préfère la laisser au ministère de l'Environnement... Pour moi, c'est un problème politique. Il y a deux choses que je n'ai pas bien appréciées dans cette rencontre : le directeur de la DGAL a parlé d'activité économique en parlant de chasse. Il l'a mise en parallèle avec l'agriculture. François Patriat, lui, a évoqué une solution qui serait d'enlever l'élevage de la vallée de l'Ouche...Il ne faut pas tenir ces propos là !
Pour les mesures sur l'élevage, la grosse inquiétude vient de la prophylaxie qui va une nouvelle fois demander des efforts aux éleveurs. On va faire abattre énormément de vaches douteuses.
Nous allons rentrer dans un cycle de prophylaxie long, coûteux et usant en temps. Certains élevages risquent d'être bloqués pour plusieurs mois. La FDSEA est persuadée qu'il faut une bonne prophylaxie, mais il n'y aura aucune garantie de résultat si rien n'est fait sur la faune sauvage. En plus, nous n'avons aucune garantie de financement : la DGAL est venue sans réponse. Aujourd'hui, la seule solution serait le fonds de mutualisation : en gros, on vous prend dans une poche et on vous redonne dans l'autre !»

Propos recueillis par A.G.

Jean-Pierre Fleury
«Maintenir la pression»



«Sur le plan de l'initiative, ces réunions sont les bienvenues, mais je m'interroge sur le choix de scinder les rencontres en fonction des différents acteurs du dossier, avec les risques de déperdition en termes de communication et d'efficacité que cela comporte. A partir de maintenant, personne, à quelque niveau que ce soit ne pourra plus dire «on ne savait pas». Nous avons dressé un état des lieux extrêment précis de la situation avec Pascal Martens. Ce qui me semble important c'est déjà le changement de vocabulaire des représentants de l'Etat qui reconnaissent enfin «l'existence d'une faune sauvage infectée», dans une zone délimitée. Reste à adapter cette réalité au plan réglementaire... Qui va être investi de l'autorité nécessaire pour mettre en place les actions qui s'imposent pour stopper l'infestation de la faune sauvage? Nous aurons la réponse en septembre, mais pour nous, professionnels, cela relève de la responsabilité de la Direction départementale de la protection des populations, sous l'autorité du Préfet. Les textes du Code rural devront également être modifiés en conséquence pour faire évoluer la réglementation actuelle. Face au scandale de la gestion totalement anarchique des parcs à gibier et à la nécessité d'envisager la suppression des plans de chasse (qui encouragent une pratique élitiste favorisant certains intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général), il est essentiel de maintenir la pression, afin d'obtenir un plan d'action équilibré entre l'organisation d'une prophylaxie efficace et la nécessaire éradication du gibier infecté. Dans le cas contraire, il n'est pas question de cautionner la prophylaxie prévue à l'automne. Les enjeux financiers pour le département et l'ensemble du territoire français sont trop importants pour se contenter de demi-mesures inefficaces. La France vient ainsi de proposer un plan de lutte national au niveau européen, qui s'articule autour du renforcement des mesures de prévention, de la poursuite de l'éradication de la maladie et du renforcement du pilotage. Dans ce cadre, et alors que la pression de Bruxelles s'intensifie, la DGAL s'est engagée à maintenir pour un an le statut indemne de la France. C'est un sursis qu'il faut mettre à profit pour agir avec une réelle efficacité. Dès ce lundi, 9 juillet, les organisations d'élevage vont être consultées sur ce dossier».

PROPOS RECUEILLIS PAR AMK

▶ Point de vue du GDS

Point de vue du GDS21 : «Suite à la visite des inspecteurs européens de l'OAV en septembre 2011, le statut officiellement indemne de la France a été remis en cause. Lors de sa visite du 26 juin dernier, le directeur de la DGAL nous a annoncé qu'après négociations, le statut de la France était maintenu. La contre-partie étant que nous nous engageons à respecter la directive européenne 64-432, en modifiant nos schémas décisionnels de prophylaxie.
La DGAL a donc proposé un nouveau schéma décisionnel pour la prophylaxie 2012-2013. Ce schéma, beaucoup plus contraignant que celui en place pour la campagne 2011-2012, va poser de nombreux problèmes techniques à tous les acteurs, en premier lieu aux éleveurs. Tous les cheptels présentant des bovins positifs ou douteux en IDC devront subir des recontrôles. Les cheptels ayant présenté des bovins positifs en IDC devront être recontrôlés en IDC et en interféron gamma. En cas de résultats positifs à l'un des deux tests, ils seraient déqualifiés (nous estimons que 60 cheptels seraient dans ce cas). Dans ce nouveau schéma, la majorité des bovins douteuxseraient soumis à un abattage diagnostique, soit environ 2500 à 3000 bovins. Nous estimons aussi que 20 à 30 000 interférons gamma supplémentaires devront être réalisés.
Compte tenu des éléments et de la situation actuelle de notre département, nous demandons que :
Les mesures soient prises sur la faune sauvage doivent être fortes et au même niveau que les efforts déjà demandés aux éleveurs.
Les cheptels subissant une déqualification suite à un recontrôle total en IDC et interféron gamma puissent bénéficier d'aides financières similaires à celles que touchent les élevages en abattage sélectif.
Les veaux issus de mères dont l'abattage diagnostique a été demandé par la DDPP, doivent pouvoir être indemnisés. Cela répond d'abord à un impératif épidémiologique, mais aussi à un impératif technique.
L'état doit poursuivre son aide à hauteur des 3/10èmes d'AMO pour les IDC tant que nous serons pas sûrs d'être sur la voie d'une sortie de crise. L'état doit aussi confirmer son aide financière aux GDS confrontés à une recrudescence de la tuberculose, en particulier en prenant le relais du GDS sur un complément d'aide au coût des prophylaxies (jusqu'à la campagne 2011-2012, le GDS a versé 1€ par IDC. La dernière assemblée générale a entériné l'arrêt de cette aide du GDS).
Les contrôles avant départ sont acceptables pour les bovins reproducteurs provenant de cheptels à risque (anciens foyers, liens épidémiologiques) mais pas pour tous les autres.
Une solution doit être trouvée afin de réduire les problèmes techniques à la réalisation des tests (IDC et interférons gamma) pour les quelque 200 cheptels qui devront les effectuer sur leurs bovins de plus de six mois».



Inra - 10 ans d'essais de systèmes de culture en protection intégrée

Le Flore adventice est maîtrisable par les techniques alternatives aux herbicides

Les enjeux actuels de sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement imposent de conserver des niveaux de production agricole élevés mais avec le plus faible niveau d'intrants possible. L'objectif affiché de réduction de 50% d'utilisation de pesticides affiché par le plan Ecophyto 2018 est ambitieux, il ne pourra être atteint que par des modifications substantielles des systèmes de cultures actuels. Dans les systèmes testés en protection intégrée par l'Inra Dijon sur le Domaine expérimental d'Epoisses, les résultats montrent qu'il est possible de maîtriser la flore herbicide en ayant peu recours aux herbicides.

L'expérimentation systémique de longue durée de Dijon Epoisses a été initiée en 2000. Le dispositif comporte cinq systèmes de culture en plus du système traditionnel : système de protection intégrée (PI) sans labour, système de PI sans désherbage mécanique, système de PI typique, système sans herbicide. La PI repose sur une combinaison de leviers de gestion de la flore adventice, parmi lesquels la diversification des successions culturales, avec introduction de cultures de printemps (orge, tournesol, soja, maïs, sorgho, lupin) et de cultures étouffantes (triticale) en plus du colza, du blé et de l'orge d'hiver qui composent la rotation du système de référence. Le raisonnement du travail du sol pour la gestion du stock de semences du sol, l'esquive des levées d'adventices par des adaptations des dates de semis des cultures, le choix de variétés compétitives et le désherbage mécanique sont d'autres leviers mobilisés dans les stratégies de PI.

Une maîtrise satisfaisante des infestations de flore adventice

Les résultats obtenus au cours des 10 années d'essais indiquent que les leviers testés permettent de maîtriser de façon satisfaisante les infestations tout en réduisant de façon importante la dépendance aux herbicides et les impacts environnementaux associés. Les résultats concernant la production de gaz à effet de serre ou la consommation d'énergie restent satisfaisants, plutôt moindre que dans le système de référence, grâce à la diversification des cultures par des légumineuses ne nécessitant pas de fertilisation azotée. Les stratégies de PI correspondent toutefois à une complexification des systèmes, et certains leviers de gestion des adventices sont délicats à mettre en œuvre en pratique, pour des raisons d'organisation du travail à l'échelle de l'exploitation, notamment. On note aussi, pour les systèmes de PI testés, une légère baisse de rentabilité économique (de l'ordre de -100 €/ha pour un contexte de prix moyen), liée essentiellement à la faible productivité des cultures de *«diversification»* incorporées dans le système. Ces résultats soulignent donc l'importance de la problématique de diversification des productions dans une dynamique collective de réduction de l'usage de pesticides. Ces systèmes de culture innovants suscitent l'intérêt des agriculteurs et des acteurs du développement agricole. De nombreux groupes d'agriculteurs et de conseillers ont visité le dispositif et ont pu constater sur le terrain la bonne maîtrise de la flore adventice dans des systèmes très peu consommateurs d'herbicides.

Quelles suites pour le dispositif expérimental ?

L'expérimentation se poursuit avec pour objectif de vérifier que les tendances observées de modification des communautés d'adventices par sélection d'espèces plus adaptées à la protection intégrée ne constituent pas sur le plus long terme un risque de perte de maîtrise des infestations. Par ailleurs, il est prévu d'élargir la gamme des critères d'évaluation des systèmes, en mesurant notamment les effets sur la biodiversité (vers de terre, carabes, microflore du sol…) et sur les transferts de pesticides vers les eaux souterraines. Les scientifiques cherchent enfin depuis quelques années à évaluer le potentiel de stratégies de semis direct sous couvert pour concilier réduction d'usage d'herbicide, maîtrise des infestations et amélioration du bilan énergétique.

COMMUNIQUÉ INRA

Repères

Qu'est-ce que la protection intégrée ?

La Protection intégrée (PI) contre la flore adventice repose sur des combinaisons de techniques culturales visant à limiter le potentiel d'infestation des adventices dans les cultures en réduisant l'usage de traitements herbicides. Elle correspond à un mode de production agricole souvent considéré comme intermédiaire entre la production intensive à fort niveau d'intrants et l'agriculture biologique qui s'interdit l'usage d'intrants de synthèse. Il s'agit d'employer des méthodes de gestion valorisant les régulations physiques et biologiques pour maîtriser les infestations de bioagresseurs en agissant à différentes étapes de leur cycle de vie. La PI associe et favorise un ensemble de techniques alternatives aux herbicides, à effets partiels et complémentaires. Elle ne s'interdit toutefois pas l'usage ponctuel de produit chimique si nécessaire.

Typiquement, on combine des techniques visant :

- à réduire le potentiel d'infestation (stock semencier superficiel),

- à esquiver les périodes de levée préférentielle des espèces présentes : faux semis,

- à détruire les plantules levées au cours du cycle cultural, notamment par le désherbage mécanique,

- à limiter la croissance des adventices.

Prises individuellement, l'ensemble des techniques ne permettent pas d'égaler en efficacité les herbicides. Il faut donc combiner les différentes techniques affectant la démographie des adventices dans un système de culture cohérent et bien connaître les interactions entre techniques pour valoriser d'éventuelles synergies. Les régulations biologiques et physiques sont gérées par des adaptations des pratiques agricoles, raisonnées aussi bien à l'échelle d'une campagne agricole sur une parcelle donnée, qu'à des échelles de temps longues, pluri-annuelles, et des échelles d'espace plus grandes que la simple parcelle.

Bureau de la Chambre d'agriculture

Conjuguer extraction de matériaux et maintien de l'agriculture

Des représentants de l'Unicem (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction) sont venus lundi au bureau mensuel de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Une volonté de partenariat est née entre les deux entités.

D'un côté, les agriculteurs. De l'autre, les carriers. Au centre : une seule et même terre que les deux parties souhaitent utiliser. Lundi matin, il était question de foncier. Pour la toute première fois, des représentants de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction sont venus échanger avec les représentants du milieu agricole en bureau de Chambre. *«Nous souhaitons un véritable partenariat avec les carriers, pour que l'on puisse travailler chaque projet en amont, avant même leur présentation à l'administration»* explique Dominique Chambrette. Le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or souhaite une stratégie *«commune»* et préfère le *«partenariat»* plutôt que l'*«adversité»* quant à l'utilisation des terres du département. Les inquiétudes agricoles naissent principalement dans les sablières de la plaine dijonnaise. *«Depuis une cinquantaine d'années, ce sont 1 600 hectares de sablières qui ont été constitués»* rappelle Dominique Chambrette, *«il y a encore peu, des terrains très sableux étaient exploités. Mais la tendance est allée vers des terrains de moins en moins épais, et les surfaces exploitées se sont agrandies, d'où l'inquiétude des agriculteurs»*.

Remblaiement de toutes les sablières?

Même si des progrès conséquents ont été enregistrés ces dernières années (limitation des prélèvements de sable, obtention du remblaiement des nouvelles sablières), la Chambre d'agriculture souhaite aller plus loin. *«Notre objectif est double : préserver au mieux les terres agricoles et favoriser leur remise en place quand il y a lieu»* affiche Dominique Chambrette. L'extraction des roches massives (dont une fraction peut se substituer au sable alluvionnaire) doit être préférée à la création de nouvelles sablières. Quand cela est possible, le remblaiement des carrières en roches massives est demandé. *«Il doit y avoir une adéquation entre les besoins de construction et les ressources, nous devons nous assurer que l'on ouvre pas plus de carrières qu'il n'en faut»* mentionne Jérôme Chabot, responsable de l'aménagement foncier à la Chambre d'agriculture, *«à plus long terme, ces fameux 1600 ha de sablières pourraient même être remblayées. Des filières du BTP ont besoin d'emplacements pour stocker des matériaux inertes. C'est peut-être un enjeu collectif territorial de taille»* fait remarquer Jérôme Chabot, *«aujourd'hui cela paraît utopique mais après tout, pourquoi ne pas se poser la question?»* Remblayer avec des matériaux différents: pour quelle qualités agronomiques? Des expérimentations à Tréclun (canton d'Auxonne) et Marliens (canton de Genlis) sont actuellement menées pour répondre à cette question. A l'issue de la réunion, agriculteurs et carriers ont reconnu l'*«activité économique nécessaire et non délocalisable»* de l'autre (les carriers ont rappelé les coûts importants de transport pour le terme *«non délocalisable»*). Cette rencontre intervient alors que le schéma départemental des carrières est actuellement en révision. Cette rencontre doit se poursuivre par la mise en place d'un partenariat et d'un groupe de travail.



Les sablières: un enjeu collectif et territorial de taille.

AURÉLIEN GENEST

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Visite du préfet à Corbigny

L'avenir de l'abattage régional en question

Daniel Matalon, le préfet de la Nièvre, était à Corbigny vendredi dernier pour visiter les installations dédiées à l'élevage et pour rencontrer les élus. Lui faisant visiter l'abattoir municipal, dont la SICAVYL est fermière, Philippe Tournand, le directeur, a alerté le représentant de l'Etat sur l'avenir économique de l'abattage régional français.



Philippe Tournand, le directeur de la SICAVYL, a ouvert les frigos de l'abattoir de Corbigny au préfet de la Nièvre (au centre), en présence de Jean-Paul Magnan, le maire (à gauche), dont la commune est propriétaire des lieux

A côté des Viandes du Nivernais -l'atelier de désossage qui appartient à la SICAVYL, l'abattoir de Corbigny, à l'entrée de la ville, appartient à la commune qui le loue au groupement d'éleveurs. C'est donc Philippe Tournand, directeur de la SICAVYL, qui a fait visiter la structure au représentant de l'Etat, vendredi dernier, en présence du sous-préfet de Clamecy et du maire de Corbigny. Avant de faire un petit tour au marché au cadran voisin, le préfet s'est plongé durant une heure dans la problématique de l'abattage français, le directeur de la SICAVYL lui dressant un tableau économique de la filière relativement incertain. Chiffres à l'appui, le responsable a par exemple fait part d'une baisse de l'activité de l'abattoir de Corbigny correspondant à près de 25% de son chiffre d'affaires depuis le début 2012, invoquant *« une baisse de la demande et une augmentation des accidents de paiement»*. Le préfet a bien entendu que cette *« mauvaise conjoncture »*, concernant *« un outil de proximité qui a abattu 3200 tonnes de boeuf, de porc et d'agneau en 2011 »*, est liée *« à notre cœur de métier -les bouchers locaux- qui nous oblige, pour faire du volume, à vendre la viande de plus en plus loin »*. Avec souvent le risque de se retrouver en concurrence avec d'autres abattoirs locaux. La Nièvre, à elle seule, compte ainsi trois abattoirs locaux (Corbigny, Cosne-sur-Loire et Luzy).

Commission régionale des abattoirs

Un constat que Philippe Tournand précise avec encore plus d'interrogations quant *« aux nécessaires mises aux normes qui imposent de grands investissements à nos structures»*. C'est notamment le cas de l'abattoir de Corbigny qui, depuis 2007, a déboursé plus d'un million d'euros et prévoit encore 150 000 euros pour le traitement des effluents. *« Ceux qui ne s'adapteront pas sont voués à disparaître »* a reconnu Daniel Matalon tout en confiant *« tout le bien qu'il avait entendu de cet abattoir »*. Si le directeur de la SICAVYL a voulu parler des filières régionales dans leur ensemble, c'est qu'il a constaté que *« les hommes politiques réclament tous des ronds pour investir dans leurs propres abattoirs »* ce qui lui paraît *« anti-économique »*. Reconnaissant que son diagnostic n'est *« pas politiquement correct »*, Philippe Tournand considère que l'abattage français ne pourra pas se passer d'une *« restructuration »* en profondeur, les petites structures étant de plus en plus tiraillées entre la baisse de la consommation et les impératifs sanitaires. Il a redit au préfet de la Nièvre qu'il attendait avec impatience la réunion des Commissions régionales d'abattoirs, déléguées aux préfets de Région par le ministère de l'Agriculture, pour poser le débat avec les entreprises et les élus.

EMMANUEL COULOMBEIX

Les conseillers généraux en session

Où l'on reparle des zones défavorisées simples (ZDS)

Le projet de la Commission européenne de réviser les critères des zones défavorisées simples (ZDS) est désormais pleinement intégré dans la révision de la future PAC post-2013. Et il risque de pénaliser la Nièvre de près de 7 millions d'euros. Principales victimes du projet: les 1626 exploitations allaitantes des trois-quart Est du département. Les conseillers généraux, réunis en session le 25 juin, ont voté à l'unanimité un rapport destiné à alerter le gouvernement français.



Sophie Dubreuil, accompagnée d'Éric Bertrand et Michel Loison, ont présenté l'impact de la révision des ZDS sur la Nièvre aux conseillers généraux.

La révision des Zones défavorisées simples, engagée par la Commission européenne depuis avril 2009, a pris un tour plus politique. Les élus Nivernais se sont saisis du problème, lundi dernier, réunis en session pour examiner la décision modificative N°2. Patrice Joly, le président, s'est excusé d'avoir un peu bousculé l'ordre du jour des élus, en intégrant l'examen de deux rapports *« liés à l'urgence de l'actualité »*, dont ce volet agricole. L'exécutif départemental avait même invité les professionnels à venir témoigner de l'impact redouté des projets européens sur l'agriculture nivernaise. Très vite, Éric Bertrand et Michel Loison, président et vice-président de la Chambre d'agriculture, ont cédé la parole à Sophie Dubreuil, chargée d'études de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire qui intervient dorénavant pour le service commun créé par les cinq assemblées consulaires en matière de Politique agricole commune (PAC). La technicienne a fait le point pour les élus de l'historique et des impacts attendus de la révision des ZDS sur l'agriculture nivernaise.

A compter du 1er janvier 2014

Le constat est alarmiste. Les professionnels sont déjà montés au créneau à de multiples reprises depuis deux ans mais l'espoir de faire plier la Commission européenne semble désormais quasi-nul. En cause, à partir du 1er janvier 2014, le remplacement de critères socio-économiques par des critères pédologiques et climatiques amènerait la Nièvre à voir disparaître le classement en zone défavorisée simple de près de 60% des communes du département. Cela reviendrait à priver 1626 exploitations nivernaises d'Indemnités compensatrices de handicap naturel (ICHN), de l'ordre de 60 euros par hectare, soit une moyenne de 3 à 4000 euros par an. Un manque-à-gagner économique global de 6,7 millions d'euros pour la Nièvre. A titre d'exemple, l'enveloppe nationale pour les ZDS s'élève à 110 millions d'euros et intègre, outre les ICHN, les bonifications de DJA et des majorations de subventions. La Bourgogne et plus particulièrement la Saône-et-Loire et la Nièvre seraient particulièrement impactés par ce redécoupage, compte-tenu de la situation de leurs verts pâturages. *« Dans le projet de future PAC, il n'y a pas remise en cause des compensations mais des modalités »* souligne toutefois Sophie Dubreuil. Un constat qui a laissé espérer des adaptations au projet européen.

Un 9ème critère « *herbe* »?

Ainsi, le gouvernement français a-t-il déjà proposé d'ajouter un 9ème critère biophysique au projet de la Commission, portant sur la prise en compte du ratio surface toujours en herbe sur surface utile totale équivalente à 30%. Un amendement qui permettrait de maintenir le niveau d'aides à la Bourgogne. La Commission européenne a *« tout rejeté en bloc jusqu'à maintenant »* selon la conseillère qui constate également que le projet initial *« lors du dernier Conseil agricole, a reçu l'aval de 18 des 27 Etats membres »*. Autant dire que la France aura du mal à faire entendre sa voix pour protéger ses actuelles zones défavorisées. Restent deux options: le transfert de ces zones déclassées vers des zones à handicap spécifique, décidées nationalement, mais dans la limite de 10% de la surface totale du territoire, ce qui serait insuffisant pour compenser le manque-à-gagner des Bourguignons compte tenu de l'appétit de nombreuses autres régions, ou enfin la mise en place de mesures d'accompagnement pour les exploitations qui devraient s'adapter à la disparition des aides d'ici 2017, le *« phasing out »*. En tout cas, c'est *« une véritable bombe à retardement »* pour la Nièvre, selon Fabien Bazin, le conseiller général de Lormes. L'opposition départementale, derrière Jean-Luc Gauthier et Pascale de Mauraige, ont apporté leurs voix à l'adoption unanime de la proposition du président Joly.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Zoom sur…

La proposition adoptée à l'unanimité

Le président Patrice Joly a fait adopter à l'unanimité (majorité et opposition confondues) la proposition de:

- **"Saisir le ministre de l'Agriculture sur les inquiétudes du monde agricole nivernais et ses difficultés,**
- **demander la prise en compte des spécificités de l'agriculture nivernaise dans la définition des zones à handicaps spécifiques par l'Etat français (prairies permanentes, potentialités agronomiques...),**
- **proposer que les critères permettent de retenir les zones agricoles de piémont en continuité avec l'espace Massif Central,**
- **demander que des mesures soient mises en place afin d'accompagner les exploitations qui perdraient leur éligibilité et seraient confrontées à des pertes significatives de ressources fragilisant leur gestion, de manière à ce que celles-ci puissent s'engager dans une transition de leur modèle économique".**

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

ÉLEVEURS LAITIERS
Produisez votre quota !
Renforcez votre trésorerie
RÉDUISEZ LA BASE DE VOS CHARGES SOCIALES ET FISCALES
Louez d'excellentes laitières / Informez - vous librement
L'OUTIL DE VOTRE RÉUSSITE
Appel local : Pascal THOMAS - Tél. 06 07 51 95 28 - Fax : 03 83 75 07 14
GESTEL S.A. • 4, pl Burignat • B.P. 10 • 69881 MEYZIEU CDX
Tél. 04 72 45 00 70 - www.gestel-sa.com

Section des anciens exploitants

Encore et toujours le niveau des retraites agricoles

Une large part de l'assemblée générale de la SDAE de la Nièvre, réunie le 28 juin à Saint-Honoré-les-Bains, a été consacrée à la problématique des retraites agricoles. Aude Fernandez, une juriste salariée de la FNSEA, spécialisée sur ce dossier, est venue de Paris faire le point sur l'avancement des engagements du nouveau pouvoir en place.



Près de 130 adhérents de la section des anciens exploitants agricoles de la FDSEA58 se sont réunis le 28 juin à Saint-Honoré-les-Bains.

C'est Jean Monais, le président de la section qui, dans un discours aux accents très politiques, a lancé la discussion. « *Désormais élus, certains ne pourront plus se retrancher derrière le flambeau quotidiennement agité pendant cinq ans* » a-t-il introduit en soulignant que « l*a précarisation des retraités de l'agriculture fut bien au cours des dernières années, le fruit d'une complaisance politique… malsaine et n'ayant pour objectif que la seule et unique victoire au soir du 6 mai dernier* ». D'une obédience ou de l'autre. Les oreilles du chef de l'Etat ont dû siffler... Venue de Paris annoncer les dernières nouvelles, Aude Fernandez, chargée de mission à la FNSEA sur le dossier, a rappelé que François Hollande, qui n'était encore que candidat, s'était engagé par écrit, le 17 avril dernier, à respecter six engagements, dont trois principaux. Le plus important consistera à attribuer, d'ici 5 ans, une retraite minimum égale à au moins 75% du SMIC à tout exploitant qui comptabilisera tous ses trimestres de cotisation. « *La loi sur la RCO du gouvernement Jospin en 2002 avait déjà établi ce principe mais elle n'avait jamais été appliquée puisque les pensions n'avaient pas augmenté aussi vite que le SMIC* » a dit la juriste. En attendant, cette mesure, attendue comme un moyen « *de rendre leur dignité aux agriculteurs* » a été chiffrée: 150 millions d'euros d'ici cinq ans.

500 millions à 1 milliard

Deuxième mesure emblématique réclamée par les retraités, la disparition du seuil de 17,5 ans dans le régime agricole pour pouvoir bénéficier des minimas agricoles est considérée comme une mesure d'équité par rapport aux autres régimes. Cette promesse est déjà actée: elle coûtera 10 millions d'euros. Le troisième engagement-phare sera le plus coûteux. Estimé entre 300 et 500 millions d'euros sur cinq ans, il consistera à accorder des points gratuits aux conjoints et aux aides familiaux, sur le même principe que les droits gratuits accordés aux chefs d'exploitation. Le plan Sarkozy de 2009 l'avait déjà chiffré entre 100 et 120 millions d'euros par an et là encore les responsables, bien que vigilants, se montrent optimistes sur la réalisation prochaine de cette promesse de campagne du président de la République. Avec trois autres engagements complémentaires, le budget des retraites agricoles devrait donc s'envoler d'ici 2017 de 500 millions à 1 milliard d'euros, partiellement financés par la dynamique démographique qui voit plus d'anciens exploitants mourir que de jeunes anciens faire valoir leurs nouveaux droits. D'ici-là, Jean Monais l'a rappelé: « *il est temps sur ce sujet, tout comme sur celui de la dépendance, qu'une véritable volonté politique soit affichée* »!

EMMANUEL COULOMBEIX

Vivea

Formation des agriculteurs nivernais, un potentiel à développer

Les élus Vivea de la Nièvre ont rencontré les présidents et directeurs des OPA mandantes de Vivea le 14 mai pour échanger sur la formation des agriculteurs. En effet, le comité de la Nièvre fait le constat d'une stagnation du nombre de formations financées dans le département ces dernières années alors que Vivea connaît au niveau national et régional un fort développement de son activité.

Au regard des volumes de formation réalisés les années précédentes dans le département, l'enveloppe disponible pour financer des actions dans la Nièvre en 2012 risque d'être sous-consommée. Si aujourd'hui 16,2 % des agriculteurs nivernais accèdent à la formation, ce chiffre reste faible au regard de la moyenne nationale de 21.5%. Le potentiel de développement des formations reste donc important dans le département.

Malgré le travail réalisé par les centres de formation et notamment par la Chambre d'agriculture pour proposer un catalogue de formation étoffé, il semble que les agriculteurs et agricultrices nivernaises ne profitent pas au mieux de cette opportunité. Pourtant…

Quelques bonnes raisons de partir en formation

L'exemple des formations à l'homéopathie vétérinaire dans le département montre que la formation sait répondre à des préoccupations pratiques dans les exploitations. Les formateurs et des intervenants experts et pédagogues savent passionner les éleveurs et nombre d'entre eux ont demandé à suivre des formations de perfectionnement.

Autre exemple dans le département : les formations pour les éleveurs ovins. La proximité du conseiller spécialisé à la Chambre permet d'avoir une analyse des besoins assez poussée et permanente. Trouvant sa place à côté de l'information, de l'appui technique, du conseil, la formation est une réponse à part entière aux questions qui se posent.

La formation continue, outil d'accompagnement des projets de chaque agriculteur, se veut de plus en plus active, participative, réactive et individualisée. Elle doit vous permettre de renforcer vos connaissances, tout en échangeant avec vos collègues. Enfin, tout est mis en œuvre pour que le coût des formations ne soit pas un frein : prise en charge par Vivea et les cofinancements (Fonds Social Européen, Feader ou France Agrimer), tarif préférentiel des services de remplacement lorsque vous partez en formation, crédit d'impôt (calculé sur la base du Smic horaire dans la limite de 40 heures par an). Autant dire que les aides financières ne manquent pas pour partir en formation.

Alors, n'hésitez plus… faites remonter vos besoins auprès de vos OPA, centres de formation et élus et formez-vous !

DELPHINE CUVILLIER,
CONSEILLÈRE FORMATION VIVEA

Toutes les formations financées par VIVEA sont consultables sur www.vivea.fr. Vous pouvez également déposer individuellement une demande de financement pour toute formation particulière. Contact : VIVEA Délégation EST au 03 81 47 47 44

En chiffres

Vivea dans la Nièvre en 2011 c'est :
97 formations
740 stagiaires formés,
10 6000 heures stagiaires financées
Pour plus de 230 000 €

Témoignage

Témoignage de Claire Bruandet, présidente du comité Vivea de la Nièvre

Qu'elle soit obligatoire ou issue d'une démarche plus personnelle, la formation doit être considérée par chaque agriculteur comme une réelle opportunité pour se perfectionner et pour s'ouvrir vers l'extérieur. Loin des stéréotypes de la formation scolaire, la formation continue favorise les échanges entre agriculteurs et utilise des méthodes qui prennent en compte l'expérience et les pratiques de chacun. Le comité Vivea souhaite que vos cotisations puissent être valorisées au mieux et que la formation devienne un réflexe pour chaque agriculteur en quête de réponses. N'hésitez donc plus : faites nous part de vos attentes et faites le pas vers les centres de formations.



Seine-Yonne

Bilan des expérimentales 2012

Les 5 et 6 juin derniers, le service Agro-Développement SeineYonne a reçu les agriculteurs des coopératives de 110 Bourgogne et de Capserval lors de ses expérimentales 2012, sur le site d'Evry, au nord de Sens. L'occasion pour l'équipe de ce service technique, de partager autour des expérimentations mises en place, les enseignements acquis à l'issue d'une campagne fortement conditionnée par le gel.

Ils sont près de 300 adhérents à s'être rendus ainsi à Evry, pour une visite des expérimentations mises en place autour d'un thème fort : *«Construire ensemble une agriculture durable, rentable et de qualité»*.

La matinée durant, les agriculteurs ont fait le tour des onze pôles de visite présentés en duo par les agronomes du service Agro-Développement et les techniciens de secteur de chaque coopérative. Les questions concernant l'impact du gel et la tolérance au froid des variétés de blé, d'orge et de colza ont été nombreuses. Les agronomes ont rappelé l'importance du facteur profondeur de semis et les bases d'écophysiologie permettant d'expliquer, outre la note de froid, la sensibilité accrue cette année de certaines variétés au gel. Parmi les pôles suscitant le plus d'intérêt, on retrouve également la comparaison d'itinéraires techniques en colza, en blé et en orge. Bien plus qu'un simple comparatif de produits, l'objectif de ces essais est de croiser différents itinéraires (*«Sans prise de risque», «Gérer par OAD», «Bas intrants»*) avec plusieurs variétés et de conclure quant à la réduction éventuelle d'intrants, tout en maintenant un niveau de production et de marge satisfaisants pour l'agriculteur.

L'après-midi, l'accent était mis autour de q pôles présentant une visite plus ludique : *«Fertilité des sols»* (avec vitrine Cipan, profil cultural, analyse de terre et impact de la pression des pneus), *«Protection de l'individu»* (avec remise à chacun d'éléments de protection individuelle : gants, masque, combinaison), *«Agriculture de précision»* (avec notamment *«Precisio»*, signal de précision à 2 cm ou 10 cm, transmis par ondes de téléphonie mobile), *«Aspect filière»* (avec notamment la présence du Cetiom, des blés certifiés CRC et un stand sur la qualité technologique des orges de brasserie).

Une campagne expérimentale atypique

A l'origine, quatre plates-formes avaient été implantées par le service Agro-développement SeineYonne. Comme l'ensemble des agriculteurs, le travail du service a été fortement bouleversé par le gel de cet hiver. Aujourd'hui, seule la plate-forme d'Evry tire son épingle du jeu, même si au 15 mars, des questions se posaient quant à son exploitation. Celle d'Auxerre, en terre argilo-calcaire, a été beaucoup plus touchée : elle permettra de tirer de nombreux enseignements sur le comportement des variétés suite au gel, sans rentrer toutefois dans les synthèses finales pour le référencement de nouveautés.

Le site de Nitry, implanté cette année en colza n'a pas non plus été visitable : mise en place pour une durée de sept ans, dans le cadre d'Artemis (Animation du réseau de travail sur l'expérimentation, la mécanisation, les intrants et le sol), cette plate-forme pourra être visitée par les agriculteurs dans les campagnes à venir, qui pourront ainsi s'approprier les essais pluriannuels autour de l'allongement de la rotation et de la réduction d'intrants.

Le site de Coulmier le Sec a été également très touché et une partie des essais blé ont du être transformés, laissant ainsi la place à une expérimentation sur le re-semis afin de déterminer à posteriori quelle était la meilleure espèce à re-semer et de conforter les références du service Agro-Développement en situation de gel. Visité le 14 juin dernier, sur la plate-forme mise en place en partenariat avec Dijon Céréales, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, le Cetiom et Arvalis, cet essai de re-semis, très pédagogique, a permis aux agriculteurs de comparer différentes variétés de blé tendre (hiver à printemps, en passant par des demi alternatives), d'orge (printemps et hiver) et de pois (dits d'hiver et de printemps).

Au final, une campagne en expérimentation particulière et atypique, à l'image de celle vécue par les agriculteurs. Pour rappel, même en 2003, les colzas des Plateaux n'avaient pas gelé ! C'est donc un fait historique d'avoir à retourner de nombreux colzas suite au gel et au développement de botrytis. La floraison a été longue, mais sans rayonnement. Quel sera l'impact sur la nouaison et par le fait, le nombre de grains par silique ? Cette fin de cycle arrosée est toutefois favorable au remplissage et donc aux forts PMG et devrait permettre une certaine compensation.



Avec les adhérents de 110 Bourgogne, le 14 juin, sur le site de Coulmier le Sec, dans la partie re-semis.



Et avec ceux de Capserval, sur la plate-forme d'Evry.

AMELIE PETIT
RESPONSABLE SERVICE AGRO-DEVELOPPEMENT SEINEYONNE

Interview

TdB : Quel est aujourd'hui l'état des cultures sur le secteur de la coopérative ?

Amélie Petit : *«Concernant les céréales, les blés ont eu une compensation inattendue en nombre d'épis/m² et en nombre de grains/épi, grâce aux conditions météorologiques de ce printemps. La contrepartie étant une pression maladie importante, notamment en ce qui concerne les maladies foliaires (septoriose et rouilles). Au niveau de la fusariose des épis, la pression est également importante mais la sélection par le service Agro-développement de variétés avec de bonne note de résistance et l'application par les agriculteurs des principes agronomiques limitant le développement de cette maladie est rassurant. Certaines parcelles voient aujourd'hui de fortes attaques de rhizoctone et de piétin échaudage, conséquences de l'automne et du gel. Les orges d'hiver, du fait de leur cycle plus précoce, connaissent actuellement une pression maladie inférieure au blé».*

De bonnes surprises au niveau du tallage ?

«On a c'est vrai, une bonne compensation en nombre de grains/m², mais aussi en terme d'épis/m², quasiment identique à une année normale dans nos essais et c'est plutôt inattendu, si on se souvient des observations effectuées sur les céréales en sortie d'hiver. Il n'y avait plus alors que le maître-brin, des plateaux de tallage endommagés et on se demandait bien comment la plante allait pouvoir re-taller ! Globalement, on peut dire qu'on a d'agréables surprises sur les blés, avec de surcroît une période de remplissage dans de bonnes conditions jusqu'alors. Quand aux orges de printemps, on peut même parler de tallage extraordinaire ! Sûrement la culture de printemps qui s'en sortira le mieux, les maïs et tournesols manquant jusqu'à présent de chaleur».

Et en ce qui concerne les colzas ?

«C'est là où on a le plus d'interrogations en terme de rendements. Du fait du froid, on s'est retrouvé à la sortie de l'hiver avec des colzas complètement défoliés : sans feuilles, il n'y a plus d'usines pour la production d'énergie. Un phénomène auquel se rajoutent les effets de maladies comme le botrytis, parasite se développant sur des tissus morts. Et puis on a eu une floraison très longue, très hétérogène et qui s'est faite d'une manière générale, avec un déficit de rayonnement. Un déficit qui peut impacter directement le nombre de grains par silique et on craint par le fait qu'il y ait des variétés un peu pénalisées. A contrario, comme on a de la pluie depuis que les grains sont formés, on devrait avoir un bon PMG (Poids de 1000 grains)».

D'une manière générale, les jours à venir seront décisifs ?

«Surtout pour les orges, maintenant à maturité et on a absolument besoin d'un temps plus sec pour qu'elles puissent mûrir dans de bonnes conditions. Suite aux orages, on risque d'avoir des casses d'épis et de pénaliser le rendement».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



Foncier

Un nouveau barème d'indemnisation

L'accord signé entre les représentants agricoles et les services de l'État entérine l'actualisation du protocole d'indemnisation des exploitants agricoles évincés lors d'acquisitions immobilières.



A l'heure de la signature, de gauche à droite : Francis Letellier (FDSEA 89), M. Saillard (DDFIP), Gilles Abry (Chambre agri 89), Samuel Legrand (JA 89).

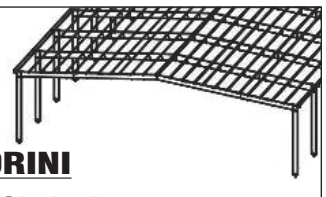
La Chambre d'agriculture de l'Yonne, la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs, viennent de signer avec la Direction départementale des Finances Publiques de l'Yonne, un nouveau protocole d'indemnisation des exploitants agricoles évincés lors d'acquisitions immobilières réalisées par l'Etat et par toutes les collectivités et organismes soumis au contrôle des domaines. *«Le protocole d'indemnisation, signé en 1980, était devenu incomplet et obsolète. La mobilisation de la profession a permis d'aboutir à l'actualisation de ce dernier afin de simplifier notamment la méthode d'indemnisation des préjudices. Il se veut clair et plus simple d'application»*, souligne Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Ce protocole définit la méthode d'indemnisation des préjudices directs, matériels et certains subis par les exploitants agricoles se voyant amputer d'une partie du foncier exploité, du fait d'opérations immobilières poursuivies pour cause d'utilité publique, soit à l'amiable, soit dans le cadre d'une procédure d'expropriation par l'Etat ainsi que les collectivités et organismes soumis au contrôle du service des Domaines et ce, sur l'ensemble du département de l'Yonne. Il doit permettre de faciliter la libération en temps utiles des emprises nécessaires à la réalisation des ouvrages et ne s'applique qu'aux terrains de culture et d'élevage (prés, pâtures et jachères), effectivement exploités à la date du transfert de propriété ou de prise de possession anticipée à l'exclusion.

Ce nouveau protocole fixe désormais l'indemnité de base minimum à 5 années de marge brute, la moyenne par année étant calculée sur les 5 dernières marges brutes annuelles auxquelles on soustrait la moins bonne et la meilleure année. Des majorations sont prévues dans certains cas, notamment : pour cause d'emprises successives, face au phénomène urbain et péri-urbain de pression foncière (ces zones sont au nombre de 14 dans l'Yonne et concernent 44 communes), dans le cas où l'emprise génère des pointes ou zones de rétrécissement inexploitable… Le barème d'indemnisation est quant à lui réactualisé chaque année. Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, se félicite pour sa part, de cet accord qui *«augmente les indemnisations et offre un champ d'actions plus large, résultat d'un travail bien mené et d'une bonne collaboration entre les services de l'Etat et les représentants agricoles»*.

D'APRES COMMUNIQUE

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
René **TAMBORINI**
06 07 24 28 31 - dr.ouest@barbot.fayat.com
Constructions métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Usine - Siège social : BP 49 - 37160 DESCARTES
Tél. 02 47 59 78 25 - Fax 02 47 92 48 94



Cuma Yonne

L'heure de la régionalisation

Devenue dans le cadre de la régionalisation, Antenne de l'Yonne de la Fédération Cuma Bourgogne, l'association a tenu sa dernière assemblée générale sous entité départementale le 12 juin dernier à Venoy.



L'assemblée générale des Cuma 89 était présidée par Thierry Bruggeman.

La fédération des Cuma de l'Yonne, qui fête cette année ses 50 ans et compte 1780 agriculteurs adhérents, a vu ses effectifs se stabiliser, avec seulement deux dissolutions, pour une création Cumapy, cinq apiculteurs ayant décidé de mettre leurs moyens de production en commun, gérant leurs achats et la vente du miel par le biais d'un GIE. Avec 4,5 millions d'€ facturés aux adhérents, le chiffre d'affaire 2011 est en légère augmentation. Egalement en hausse, la proportion des Cuma générant un CA entre 50 K€ et 100 K€. Elles étaient 20 % l'an passé contre 25 % cette année. Celles avec un CA inférieur à 50 K€ voyant leur nombre passer de 73 % en 2010 à 67 % en 2011. Le total des investissements réalisés lors du dernier exercice atteint 3,75 millions € et concerne 40 Cuma. Principaux matériels achetés en 2011 : 10 chargeurs télescopiques d'une valeur moyenne de 69 K€, 7 déchaumeurs (valeur moyenne 21,5 K€), 7 épandeurs à fumier (valeur moyenne 29 K€) et 5 moissonneuses-batteuses d'une valeur moyenne de 146 K€. Si la moitié des Cuma du département compte moins de 20 adhérents, la moyenne par coopérative dans l'Yonne est de : 24 adhérents et 20 matériels, pour un chiffre d'affaires de 45 K€.

La régionalisation n'empêche pas la proximité

Initiée il y a trois ans, la régionalisation des fédérations départementales est passée depuis le 1er janvier dernier dans sa phase active. La Fédération Cuma Bourgogne est née, comptant désormais une antenne par département. Première conséquence de cette régionalisation : un appel de cotisation harmonisé sur l'ensemble du réseau. Pour l'Yonne, rien de changé puisque le nouveau système est basé sur celui en vigueur dans le département : un forfait de 200 €, une part variable de 2,1 % du CA 2010 et un plafond de 1850 €. Si les animateurs en place ont désormais un domaine d'activité spécialisé (accompagnement aux réflexions préalables à l'emploi d'un salarié pour Magali Palacci et conseil en machinisme pour Richard Wyllemann), pas d'incidence sur la proximité : les bureaux et coordonnées, ainsi que les interlocuteurs habituels restent inchangés, Sylvie Mangin restant au service des adhérents pour tous aspects administratifs.

Côté animation, de nombreux projets sont à l'étude pour 2012 parmi lesquels : deux nouvelles réunions d'information sur la méthanisation en partenariat avec la FDSEAY, 1 demi-journée *« Emploi partagé»* à l'automne, des démonstrations de *«sur-semis sur prairie»*, dans l'avallonnais en septembre, la parution d'un Entraid *«spécial Bourgogne»*, une formation de deux jours avec la Cuma du Puits Charmeur sur les charges de mécanisation à la fin de l'année, ainsi qu'une formation de deux jours sur comment *«Bien gérer sa Cuma»* (date à préciser). L'assemblée statutaire s'est poursuivie en fin d'après-midi par une présentation de matériel, ponctuée par un dîner spectacle pour fêter dignement les 50 ans de la fédération départementale.

DOMINIQUE BERNERD

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
La Forêt d'Othe
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques

La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr



Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Fédération Cuma Bourgogne

Se structurer pour répondre aux enjeux de demain

C'est une « assemblée générale de transition » pour la Cuma de Bourgogne, qui s'est tenue le 22 juin dernier à l'Abbaye de la Pierre qui Vire dans l'Yonne. Une transition qui marque le démarrage d'une nouvelle structure, la Fédération Cuma Bourgogne, dont le conseil d'administration a été élu dans la foulée et qui solde plus de deux ans de réflexion et d'harmonisation.



« *Une assemblée générale de transition* » et sa dernière assemblée générale en tant que président pour Jean Conseil qui n'a pas souhaité renouveler son mandat.

Le principe en avait été acté à l'assemblée générale extraordinaire qui s'était déroulée le 17 novembre 2011 à Sommant, en Saône-et-Loire. Restait à traduire ce principe en actes, c'est chose faite : la Fédération Cuma Bourgogne prend désormais la place des quatre fédérations départementales et de la Fédération régionale bourguignonne. Les représentants des Cuma des quatre départements bourguignons ont choisi de mettre leurs moyens en commun pour mieux répondre aux besoins des Cuma et parler d'une même voix aux nombreux partenaires du réseau. Pour Jean Conseil, ce nouveau départ assure la capacité «*à la structure régionale de répondre aux enjeux de demain avec le soutien des quatre antennes départementales*».

Les charges administratives se trouvent regroupées au niveau régional, ce qui allège d'autant les structures départementales qui peuvent ainsi se consacrer encore plus à l'animation de proximité des Cuma et à l'accompagnement au quotidien de leur développement. Pour les «*Cumistes*», pas de changement majeur, les quatre antennes départementales conservent les mêmes adresses et leurs conseillers. L'animation au sein de la nouvelle fédération se trouve même renforcée par l'arrivée de quelques «*têtes nouvelles*».

Au passage, la consolidation des comptes permet l'assainissement de l'ensemble, «*les cotisations et charges salariales sont bétonnées, le budget se tient*». Le chiffre d'affaires consolidés des Cuma s'élève à 18 470 000 euros. Jean Philippe Rousseau, salarié de la Fédération Cuma Bourgogne depuis le 1er avril 2012, assure la fonction de direction administrative pour un quart de son temps.

Des Cuma actives et réactives... mais moins nombreuses

Côté activité, le Conseil régional reste le principal partenaire de la Fédération Cuma Bourgogne, qui a l'intention de présenter de nouvelles propositions «*correspondant davantage aux attentes des Cumas et à leurs besoins*».

Quelques réalisations ont particulièrement marqué l'actualité des Cuma de Bourgogne.

Dans la Nièvre, la Cuma Terre'eau, Cuma départementale de compostage et de déchiquetage, a vu son activité déchiquetage «*prendre un essort considérable entre 2010 et 2011*», les volumes broyés ayant plus que doublé et le nombre des adhérents étant passé de 63 à 72.

Dans l'Yonne, la première Cuma apicole a vu le jour. Cinq producteurs qui commercialisent dans le cadre d'un GIE, ont regroupé leurs moyens de production (miellerie et chariot élévateur).

En Côte d'Or, «*la Robe des champs*» a inauguré ses installations de stockage et conditionnement de pommes de terre.

En Saône-et-Loire, la Cuma «*Grains de saveurs*» a été constituée en avril 2011 par sept éleveurs de volailles ou de lapins, qui ont décidé de mettre en commun un abattoir. Il sera construit en 2012 pour une mise en service en janvier 2013 et un abattage prévu de 40 000 petits animaux par an.

Parmi les activités phares on note toujours le diagnostic des tracteurs grâce au banc d'essai moteur et les formations à la conduite économique, la vérification des appareils de levage et bien entendu le conseil en machinisme. Le travail d'étude et d'expérimentation sur le désherbage mécanique en Cuma s'est poursuivi, parallèlement à une enquête comparative coût/temps de travaux auprès de plusieurs Cuma équipées.

Enfin, la FRCuma a présenté pour l'Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne, une analyse des charges de mécanisation en viticulture (à partir de 70 diagnostics de charges de mécanisation). Un focus particulier a été fait sur la comparaison entre mécanisation individuelle et Cuma intégrale. Cette dernière étant plus rentable (-150 €) pour les exploitations de petite taille (9 ha)

Côté chiffres, la Bourgogne compte désormais 682 Cuma actives, un nombre en diminution constante, du fait de la restructuration des groupes (dissolutions, fusions) et du faible nombre de créations. Par rapport à 2010, les investissements sont à la baisse dans la Nièvre, stables dans l'Yonne et en Saône-et-Loire, à la hausse en Côte d'Or.

ANNE-MARIE KLEIN

Interbev Bourgogne

Croire en l'avenir de la filière viande... Ici, comme ailleurs

Programme chargé pour la dernière réunion du conseil d'administration d'Interbev. La problématique de l'élevage dépasse largement le seul cadre franco-français, que l'on se place sur le plan technique, commercial, sanitaire, diététique... toutes les réponses doivent s'intégrer dans un grand ensemble mondial qui, le moins que l'on puisse dire, n'avance pas au même rythme que nous et surtout n'a pas la même vision négative de l'élevage que celle qui semble poindre dans une Europe nourrie d'abondance.

Premier point évoqué, l'état du cheptel bourguignon. Bonne nouvelle, en Bourgogne la décapitalisation est en passe d'être stoppée. «*Mais attention*» avertit Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne, «*la situation reste extrêmement fragile, le moindre signe de retournement des marchés pourrait inverser la tendance*». Pour tout ce qui concerne leur revenu «*les éleveurs sont à un seuil de tolérance zéro*». D'autant que la flambée des prix des matières premières continue de faire progresser les charges nettement plus vite que les prix à la production.

Le différentiel reste préoccupant. Pour un prix moyen actuel du kilo de carcasse compris entre 3,6 et 3,7 €, l'Institut de l'élevage estime que la compensation de l'augmentation des prix des matières premières nécessiterait une augmentation à 4,1 €/kg voire, à moyen terme, à 4,3 €/kg.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com

20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Première convention nationale d'Interbev

Sur le plan national, pour la première fois le 20 juin, Interbev a organisé sa première convention annuelle, l'occasion de faire le point sur l'avenir des filières viandes et sur les défis à relever. Premier point d'accord, pour enrayer une baisse de la consommation nationale correspondant souvent à une évolution des modes de vie, il faut «*repenser nos modes de production et de transformation pour être en phase avec la demande*» a expliqué Dominique Langlois, président de l'Interprofession.

Un marché porteur... Partout ailleurs...

Sur le plan international, le Congrès de la viande a marqué une rupture par rapport au discours négatif vis-à-vis de l'élevage. «*Première* » historique, ce congrès se déroulait à Paris. Ce fut une occasion unique de voir réunis en un même lieu tous les grands pays producteurs de viande et tous les acheteurs internationaux, y compris la Chine. La distorsion entre la réalité mondiale du marché de la viande et la position européenne est manifeste. La FNB a trouvé là un écho aux positions qu'elle défend depuis des années : la demande mondiale augmente, à mesure que croît le niveau de vie des pays émergents. Le monde dans sa globalité risque de manquer de viande et, alors que tous les grands pays producteurs sont au rendez-vous et se mettent en ordre de marche pour « *chasser en meute* », comme le souligne Jean-Pierre Fleury, l'Europe regarde ailleurs et s'enlise. «*Le secteur de l'élevage européen ne bénéficie d'aucun projet d'envergure*» constate le président d'Interbev Bourgogne. Pire, «*le projet actuel de la future PAC au lieu de tracer des perspectives, entérine le déclin de l'élevage en Europe*». Dans beaucoup de pays producteurs au contraire, l'accent est mis sur l'installation des jeunes éleveurs, leur formation et le développement des outils dans leur capacité à répondre aux demandes multiformes des consommateurs, à l'interne comme à l'export. Face à cela, la filière entend s'organiser et parler d'une seule voix au travers du Groupement export France, « *qui aurait tout intérêt à participer régulièrement aux grands salon internationaux* » estime Jean-Pierre Fleury.

Et le constat est fait que sur le plan de l'émission des gaz à effet de serre (GES), le modèle européen « *est équilibré et doit être accompagné sur le plan des pratiques des hommes comme sur celui des techniques utilisées* » pour maintenir cet avantage. « *La mixité des systèmes apparaît aussi comme une perspective favorable à l'autonomie alimentaire* », car loin des feed-lots dont la sinistre réputation nuit à tout le secteur, des atouts, en termes de stockage du carbone en particulier, sont essentiels à valoriser pour l'élevage à l'herbe.

En fin de séance, l'intervention de Mélanie Richard (IDELE) a fait le point sur les débouchés, les circuits et les formes de commercialisation auxquels l'offre française est confrontée. Nous en rendrons compte dans notre prochaine édition.

AMK

TRANSFO Bourgogne

Imaginer les villages du futur

Le visage de la campagne a changé. Les territoires ruraux sont désormais habités de populations hétérogènes, avec des cultures et des aspirations différentes. Tous cohabitent et façonnent à leur manière ces campagnes qui suscitent de nouvelles envies et attentes. Quelles politiques mettre en place pour permettre à ces territoires de s'exprimer pleinement ? Le Conseil régional, au travers du programme TRANSFO, souhaite associer les acteurs locaux à ses réflexions. Étape à Cussy-le-Colonne.



Photo CRB- Pierre Combier

Restitution collective des ateliers, autour de François Patriat.

Les territoires ruraux ont subi de multiples transformations au cours des dernières décennies. La mobilité croissante des populations a profondément modifié les activités de nos campagnes, qu'elles soient économiques, agricoles ou culturelles. Les villages sont devenus des lieux de grande diversité sociale où les habitants ne partagent pas tous les mêmes aspirations. La Bourgogne est une grande région rurale, ce qui, pour le Conseil régional, représente un atout majeur. C'est donc tout naturellement que la Région s'est engagée dans la démarche "TRANSFO Village du Futur" aux côtés de La 27ème Région. TRANSFO est un laboratoire d'idée qui rassemble des designers, des sociologues et de nombreux agents du Conseil régional. Les objectifs du programme sont multiples : alimenter un débat sur les villages du futur ; construire une démarche prospective avec tous les acteurs locaux ; expérimenter et nourrir les politiques publiques régionales sur la ruralité…

Le 15 juin dernier, l'équipe de la TRANSFO s'est retrouvée au cœur d'un village bourguignon, dans le cadre d'un atelier créatif «Villages Cultivés».

Des campagnes dynamiques

Rendez vous à Cussy-la-Colonne le vendredi 15 juin, petit village de 57 habitants de Côte d'or pour une journée de projection collective. Cussy-la-Colonne offre un décors bucolique propice à la réflexion. Dès le matin les participants, habitants, techniciens, élus, acteurs associatifs, agriculteurs des alentours et de toute la région, arrivent de toutes les directions. L'accueil convivial, organisé sur la place du village, permet de faire connaissance avant de rejoindre la stabulation vidée de ses habitantes charolaises, pour laisser place au Midi Village. Là, les participants se retrouvent pour une présentation de projets innovants menés dans les campagnes bourguignonnes. Chaque porteur de projet, élus, associations, collectivités… disposait de quatre minutes et de quatre images pour illustrer sa démarche. Au total, pas moins d'une dizaine d'actions ont été exposées au public. Circuits courts, sentiers touristiques, bistrot associatif, aménagements collectifs, coopératives de savoirs, production d'énergie, salle de spectacles… tous ont pour point commun de créer ou de recréer une dynamique locale qui vise à renforcer le lien social entre les habitants de la campagne.

Quatre ateliers (ré)créatifs

Après un pique-nique champêtre organisé dans le jardin de la mairie, rebaptisé pour l'occasion "Le clos des saveurs", les participants se sont séparés en petits groupes pour participer à l'un des quatre ateliers créatifs proposés : moissons culturelles, le jardin énergétique, la place publique et l'agriculteur du futur. Ces ateliers thématiques avaient pour but de faire émerger des idées, projets et solutions, et d'esquisser ensemble les politiques et services à mettre en place en faveur de la ruralité.

Après des débats riches et constructifs, les acteurs se sont rassemblés pour restituer collectivement leurs réflexions, en présence de François Patriat, président du Conseil régional. *«habiter à la campagne doit être un choix délibéré et assumé, et non un choix imposé par des nécessités»* a rappelé le président de la Région. *«La Bourgogne est une région rurale, et Cussy-la-Colonne symbolise bien cette ruralité»* précisait François Patriat qui n'a pas manqué d'afficher sa satisfaction quant au succès de cette journée. *«J'ai souhaité, ici, susciter la réflexion pour guider l'action régionale et réfléchir aux conditions dans lesquelles nous pourrions poursuivre nos politiques d'aménagement du territoire»*. La région s'interroge en effet sur l'avenir de ses campagnes et sur les nouvelles actions à mettre en place pour le développement de ses territoires, à l'instar du dispositif *Cœurs de villages* qui a déjà permis à de nombreux villages bourguignons de se développer. Réponses en octobre à l'occasion du forum "Expo des villages du futur".

FD

Pour en savoir plus…
Association "La 27ème région" : www.la27eregion.fr
TANSFO Bourgogne : www.latransfo.net

Les quatre ateliers

"L'agriculteur du futur" tente d'imaginer le parcours, les outils de travail, les formes de collaboration de l'agriculteur du futur. C'est l'occasion d'un débat très riche entre des agriculteurs qui n'ont pas forcément l'occasion de partager leurs difficultés, bonheurs et angoisses.

"Le jardin énergique" pose un défi collectif : Cussy-la-Colonne autonome en énergie en 2020, puis producteur de ressources énergétiques pour le territoire. Le tour du village permet de repérer toutes les initiatives individuelles qui contribuent à transformer nos modes de consommation énergétique et à partir de là de trouver les marges de progression possibles.

"Les moissons culturelles" cherchent à mettre à jour les richesses culturelles du territoire et à les valoriser. L'atelier s'interroge sur la place de l'artiste dans les campagnes du futur à travers un partage d'expérience. Cussy, village d'ancrage pour de nombreux artistes est un bon endroit pour discuter de ces ressources !

"La place publique du futur" est imaginée in situ puisque Cussy a un projet d'aménagement en cours de sa place publique, aujourd'hui vaste carrefour goudronné. L'atelier s'interroge d'abord sur l'espace public à la campagne à travers les nouveaux usages et les formes de regroupements, puis imagine la participation des habitants dans un processus d'aménagement de bourg.

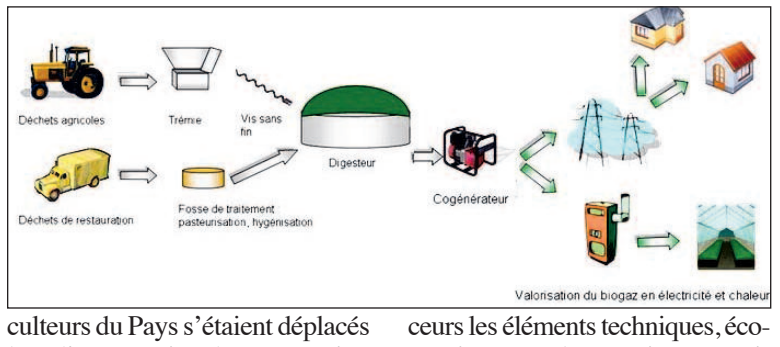


Quel sera l'agriculteur du futur ? Un débat passionné et convivial entre agriculteurs, d'horizons différents, et non agriculteurs.

Pays Seine-et-Tille

Méthanisation : une réflexion qui prend forme

Le Pays Seine-et-Tille a lancé une étude de faisabilité pour un programme de développement de la méthanisation sur le territoire, fin 2011. Ce projet a fait l'objet d'une présentation à Cussy-la-Colonne par Thierry Besançon.



Valorisation du biogaz en électricité et chaleur

Le Pays Seine et Tilles (composé des communautés de communes du Pays de Saint-Seine, de la Covati, des Sources de la Tille et du canton de Selongey) s'est engagé dans l'élaboration d'un Programme de développement de la méthanisation permettant de déterminer le potentiel méthanisable sur son territoire. Pour rappel, la méthanisation est un processus naturel de transformation de la matière organique en biogaz, gaz composé principalement de méthane. Cette réaction est réalisée dans les milieux sans oxygène par un ensemble de bactéries. Les installations de méthanisation vont mélanger des substrats organiques dans un digesteur, c'est-à-dire une fosse imperméable et chauffée afin de stimuler les réactions bactériennes pour produire un maximum de biogaz. Celui-ci sera ensuite transformé en énergie : la combustion du biogaz, peut ainsi alimenter un moteur connecté à un alternateur générant de l'électricité, la chaleur produite étant valorisée. Autre solution: utiliser directement le biogaz pour produire de la chaleur ou, après l'avoir épuré, injecter ce biogaz dans le réseau de gaz naturel.

La méthanisation d'effluents d'élevages et de déchets organiques possède donc de nombreux avantages. C'est en 2011 que l'idée du développement de la méthanisation est apparue très pertinente. En effet, une soixantaine d'élus et d'agriculteurs du Pays s'étaient déplacés lors d'une réunion de présentation de la méthanisation organisée par le Conseil de développement et sa commission agricole.

Le 25 mai dernier a eu lieu le lancement de cette démarche suivie par Thierry Besançon, président du Conseil de développement et Christophe Monot, vice-président en charge des affaires agricoles, en partenariat avec l'Ademe, les représentants des Communautés de communes, du SMOM et de la Chambre d'agriculture.

Cette démarche s'inscrit dans le Plan Climat Énergie Territorial du Pays. Elle a pour but d'apporter aux maîtres d'ouvrages et financeurs les éléments techniques, économiques, réglementaires et environnementaux permettant d'aider au développement de la méthanisation en partant du contexte local. Elle s'appuiera sur la ressource en matière méthanisable disponible, les consommations en chaleur du territoire (plutôt les possibilités de valorisation du biogaz) et le retour au sol du digestat.

Le programme permettra également de dégager des scénarios de projets en prenant en compte ces différents paramètres. Elle aidera donc les élus du Pays ainsi que les porteurs de projets potentiels dans le développement de la méthanisation.

Zoom sur…

Les intérêts de la méthanisation

Les intérêts de la méthanisation sont multiples :
- valorisation locale de déchets organiques, intérêt économique et en termes d'emploi local
- production d'un engrais pouvant remplacer une partie des engrais chimiques et donc de renforcer l'autonomie des exploitations en termes de fumure ;
- production d'énergies renouvelables locales ;
- réduction des émissions de gaz à effet de serre issus de la gestion des déchets ménagers (incinération notamment) et des déjections animales.

La prochaine étape qui consiste en une présentation des premières données aux acteurs du territoire aura lieu à la fin de l'été 2012. Cette réunion sera ouverte à un maximum de personnes concernées du territoire pour réfléchir à différentes formes de projets et enfin passer à une phase concrète de réalisation. Cependant, les projets doivent être bien réfléchis afin d'assurer une pertinence notamment à l'échelle d'un territoire.

Côte d'Or

Une nouvelle animatrice emploi à la FDSEA

La FDSEA de Côte d'Or compte une nouvelle salariée depuis début juin.

Elle a 26 ans, elle s'appelle Jennifer Cruyt et elle habite Is-sur-Tille. Sa principale mission à la FDSEA de Côte d'Or sera de promouvoir les métiers agricoles auprès des scolaires et des demandeurs d'emploi. En parallèle, Jennifer mènera des études sur l'emploi agricole et plus précisément sur les besoins en main d'œuvre, qu'elle tentera d'évaluer localement. La jeune Issoise participera à deux autres travaux: l'évaluation des conditions de travail (en partenariat avec la MSA) et la gestion de la bourse départementale de l'emploi. «*Pour le premier point, l'objectif est d'évaluer certains postes dans les exploitations pour voir si l'on peut gagner en productivité. Pour la bourse à l'emploi, ma tâche consiste à mettre en relation les employeurs avec les candidats*» explique Jennifer.



Jennifer Cruyt remplace Gaëlle Bertrand.

Expérience à la Chambre et aux JA

La nouvelle animatrice emploi de la FDSEA connait bien l'agriculture. Son père est agriculteur et son parcours scolaire et professionnel est très «*agricole*». Titulaire d'un BTS «*Gestion et protection de la nature*» et d'une licence professionnelle «*Gestion et traitement des déchets*», Jennifer a déjà emprunté les couloirs de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, en travaillant sur le suivi d'épandage des boues des stations d'épuration. La nouvelle animatrice emploi de la FDSEA a également travaillé au Conseil régional de Bourgogne sur les aides aux exploitations et au syndicat des Jeunes agriculteurs du Jura, là où elle travaillait encore il y a quelques semaines. Pour la contacter : 03 80 68 67 57 ou jcruyt.fdsea21@orange.fr

AURÉLIEN GENEST

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne

« Dessine moi une ferme pour la fête »

Dans moins de 2 mois : la fête de l'agriculture, qui se déroulera début septembre à Toucheboeuf, près de Sainte Magnance, organisée par les Jeunes du canton de l'Avallonais. Un évènement marqué cette année par les 50 ans d'existence des JA de l'Yonne

Fort de 25 adhérents à la mobilisation sans faille, le canton des Jeunes agriculteurs de l'Avallonais a coutume d'organiser tous les ans plusieurs animations, comme le concours de labours ou le jugement de bétail. Une expérience mise à profit cette année pour la prochaine fête de l'agriculture qui se déroulera à Toucheboeuf, sur la commune de Sainte Magnance. Ce ne sera d'ailleurs pas une première, puisque l'organisation de la fête leur avait déjà été attribuée en 2005.

Pour cette nouvelle édition, ils ont décidé de mettre à l'honneur la diversité des productions agricoles qui font du Morvan sa richesse, autour d'un thème : « *En Morvan pas une, mais DES agricultures* ».

L'évènement sera double cette année et synonyme d'anniversaire, le syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne fêtant en 2012 ses 50 ans d'existence. De belles surprises seront au programme, comme le regroupement des 25 anciens présidents, qui chacun, durant 2 ans, se sont mobilisés pour défendre les intérêts des agriculteurs du département. De belle animations insolites également, comme le labyrinthe géant de maïs, la course de poussé de ballot, une démonstration de forge, le lancé de botte de foin, des sculptures de tronçonneuses ou le loto bouse, au fou rire garanti ! D'autres animations, plus habituelles, seront également au rendez-vous, comme le Moiss'batt'cross, le concours de labours, les chiens de troupeaux, le marché du terroir, la mini-ferme, etc…

Les enfants ne sont pas oubliés et un programme leur est dédié : structures gonflables, parcours tracteur à pédales, course en sacs, parcours de quads et l'incontournable concours de dessin ! Ouvert



Un concours de dessins pour les moins de 15 ans

dès aujourd'hui, il est destiné aux enfants de moins de 15 ans et a pour thème « *Dessine-moi une ferme* », propice à l'imaginaire et la créativité de chacun. Sont prévues trois catégories d'âges pour participer : les moins de 7 ans, entre 7 et 12 ans, les plus de 12 ans. Les dessins doivent être effectués sur des feuilles A4 blanches, tous types de matériels étant autorisés (feutres, crayons de couleurs, etc…)

Les enfants sont invités à envoyer dès maintenant leur dessin à : **Jeune Agriculteurs de l'Yonne, 37 B rue de la Maladière, 89000 Auxerre**, en veillant à bien l'identifier en inscrivant au dos leur nom et prénom, leur âge, leur adresse postale et un numéro de téléphone. Tous les dessins seront exposés sur le site de la Fête durant tout le week end. L'élection du plus beau dessin, par tranche d'âge, sera faite par nos partenaires présents et les gagnants recevront de jolis lots.

DOMINIQUE BERNERD



Simmental française

Vente record à la Marnotte

Les assemblées générales du groupement de producteurs et de Simmental France se sont déroulées lundi 18 juin dans le canton d'Is-sur-Tille. Mardi 19 juin, une vente de 90 génisses gestantes de haute valeur génétique était proposée en Haute-Marne.

Avec 2180 € en moyenne pour les 93 génisses gestantes vendues mardi 19 juin à Balesmes/Marne, on peut dire que la race Simmental et la génétique du Gaec de la Marnotte intéressent les éleveurs. Simple curieux ou acheteurs, les 200 personnes présentes tout au long de la journée ont pu apprécier la qualité des animaux présentés et l'ambiance conviviale.

43 acheteurs venus des quatre coins de la France ont ainsi pu acquérir des souches génétiques très convoitées lors de cette journée qui s'est déroulée en deux temps :

- Le premier temps fort fut la vente dite à la *«bouteille»* avec 42 génisses vendues au prix moyen de 1790 € en moins d'une heure.

Ces prix records n'ont malheureusement pas permis aux 60 acheteurs inscrits de repartir avec une génisse. Le groupement de Producteurs Simmental reste à leur disposition pour leur trouver des animaux en attendant la prochaine vente de la Marnotte qui sera renouvelée l'an prochain.

Cette vente était jumelée avec l'assemblée générale de Simmental France qui s'était tenue la vieille en Côte d'Or. L'occasion de faire le point sur une race en nette progression sur les performances laitières et sur les effectifs. En 2011, on enregistrait 609 vaches supplémentaires au Contrôle Laitier et une hausse de 4% des IA totales en France.

Mais l'actualité principale reste la nouvelle offre génétique pour la campagne d'IA 2012/2013 avec l'apparition chez les taureaux indexés sur descendance de 4 nouveaux géniteurs parmi le top 5 français. On trouvera notamment Barnum un crack à 170 points d'ISU un taureau complet sur tous les postes. A souligner également, pour la première fois, l'arrivée des tous premiers taureaux génomiques français : Grenand, Fax, Forban et Fidjy.

A cela on pourra ajouter, comme tous les ans, une large offre étrangère de taureaux indexés sur descendance comme Wille ou Vanadin et de nombreux taureaux génomiques comme Irola PS qui possède la particularité d'être hétérozygote sans corne. La Simmental devient ainsi la troisième race laitière après la Prim'Holstein et la Pie Rouge des Plaines à proposer en France un taureau porteur du gène sans corne.

SIMMENTAL FRANCE



▲ **A Balesmes/Marne, au Gaec de la Marnotte, le premier temps fort fut la vente dite à la *«bouteille»* (les personnes intéressées mentionnent leur nom et un prix sur un papier qu'ils mettent dans une bouteille, l'animal est attribué à la meilleure enchère). Pas moins de 42 génisses ont été vendues au prix moyen de 1790 €. L'après midi, la vente aux enchères où se trouvaient les animaux de plus haut potentiel génétique fût très animée. Les 51 génisses proposées ont trouvé preneur au prix moyen de 2495 €.**

▼





Le Gaec du Creux Bleu, à Villecomte, a ouvert ses portes pour une visite d'élevage, juste après les assemblées générales.



Les assemblées générales du groupement de producteurs et de Simmental France se sont déroulées à Tarsul.



Charte forestière de territoire (CFT)

Pour une gestion et une exploitation durables de la forêt du Morvan

Le 13 juillet prochain sera officiellement signée la 3ème charte forestière de territoire au Parc naturel régional du Morvan. Un document qui n'a pas force réglementaire mais qui, sur le mode participatif, incite tous les acteurs du bois à assurer la pérennité de la ressource forestière morvandelle.

35 signataires au lieu de 6 dans la précédente version: la Charte forestière de territoire (CFT), 3ème version (2012-2015) suscite l'adhésion des acteurs du bois dans le Morvan. Il y a là les représentants de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics, des organismes spécialisés, des propriétaires privés, des ingénieurs-experts, des entreprises de sciage et de transformation... Tous sont intimement convaincus que l'avenir de la forêt morvandelle a besoin d'une stratégie locale, reconnue comme telle par les Pouvoirs publics, pour prendre en compte les dimensions économique, sociale et environnementale de ses activités, dans le respect de la diversité biologique et de la préservation des paysages.



Julien Delforge, animateur *«forêt»* du PNR du Morvan, est chargé de la coordination des signataires de cette 3ème Charte forestière de territoire.

Quatre Objectifs

Julien Delforge est l'animateur *«forêt»* du PNR du Morvan et à ce titre chargé de la coordination des réflexions. Le 28 juin, il était aux premières loges pour présenter le projet aux élus du Comité syndical du Parc. Et dans le document qui leur était remis, ils ont pu découvrir une stratégie faite de quatre objectifs. Le premier objectif stratégique affiché par le Parc consistera à *«diversifier les itinéraires sylvicoles et anticiper les changements climatiques»*, par exemple en encourageant l'irrégularisation des peuplements et le mélange d'essences afin de permettre la régénération. Sur le plan économique, l'étalement des coupes sera privilégié afin d'atténuer la pénurie de bois qui risque de se produire d'ici 20 à 30 ans. Deuxième objectif: *«privilégier la production locale de valeur ajoutée à la quantité des volumes exploités»*. Le Parc encouragera les entreprises artisanales et industrielles de 1ère et 2ème transformations afin de bénéficier de la meilleure valorisation économique possible sur son territoire, en prenant en compte l'enjeu en terme d'emploi (potentiel d'un emploi pour 40 m³ exploités) et de formation professionnelle. Pour *«concilier exploitation forestière et autres usages»* -Troisième objectif: le Parc préconise l'amélioration des dessertes et des routes stratégiques, la mise en œuvre de conditions d'une exploitation acceptable socialement, de favoriser l'appropriation de la forêt par les habitants et de mieux organiser l'accueil en forêt (signalétique). Enfin, le Parc veut *«développer durablement les potentialités de valorisation du bois énergie»* en veillant au risque de concurrence avec d'autres débouchés et à la promotion de récoltes raisonnées soucieuses de la richesse des sols. Outres les engagements respectifs des signataires, le document décline les quatre objectifs en quinze premières actions concrètes.

E.C.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Gel de l'Ascension sur les sapins de Noël

Une mission d'enquête évalue les nombreux dégâts dans le Morvan

L'information était presque passée inaperçue. Un épisode gélif a causé d'importants dégâts, les 6 et 7 mai derniers, sur les sapins de Noël du Morvan. Mardi, une mission d'enquête menée par René Dufoux, de la DDT, a évalué les pertes chez trois exploitants professionnels. Une commission nationale décidera d'une reconnaissance éventuelle en *«calamités agricoles»* en octobre prochain à Paris.



René Dufoux (au centre), l'agent enquêteur de la DDT, entouré, mardi dernier, dans les parcelles touchées par le gel, par les producteurs de sapins de Noël du Morvan.

Des aiguilles manquantes, des bourgeons et des branches noircies, des flèches absentes, des sapins peu développés au niveau du sol... La liste des conséquences du gel, qui a surpris les professionnels les 6 et 7 mai derniers dans le Morvan, est longue comme une lettre au père Noël. Mais les producteurs, qui ont un peu passé l'âge d'y croire, se seraient bien passés de ce cadeau printanier empoisonné. A Brassy, à Saint-Brisson ou à Alligny-en-Morvan, le constat est identique: les parcelles ont subi de 75 à 90% de pertes et, quand bien même la faible récolte de l'année ne pénaliserait que les ventes de la seule fin 2011, ce serait déjà un manque-à-gagner abyssal pour ces producteurs mono-actifs ou diversifiés. C'est ce qu'est allée vérifier une mission d'enquête, diligentée par le préfet de la Nièvre, mardi dernier, chez Jean-Christophe Bonoron, Jean-Pierre Mocellin et Marcel Carré. Alerté par les maires des communes concernées, le représentant de l'Etat a en effet désigné, autour d'un agent de la Direction départementale des territoires, des délégués issus des organisations professionnelles, syndicales et représentatives, afin d'évaluer les zones (communes) et les volumes touchés par le gel. A chaque fois, les trois Morvandiaux ont expliqué, sapins sous les yeux, que leurs récoltes de l'année étaient compromises mais que les arbres gardés pour les quatre ou cinq ans à venir, ceux qui peuvent atteindre de 3 à 12 mètres, sont tout autant menacés. Jean-Pierre Mocellin, qui avec ses 10 hectares réalise 70 000 euros de chiffres d'affaires annuel par la vente directe en région parisienne, évoque *«une perte de 35 à 40 000 euros sur quatre ans»*. Jean-Christophe Bonoron, dont les 60 hectares servent à alimenter le marché de Rungis et la grande distribution, explique qu'il aura du mal à rembourser les investissements réalisés cette année (enjambeurs avec climatisation) pour respecter les normes sanitaires et de travail.

Perte de fonds

Pour plaider leur cause auprès de l'administration, les producteurs de sapins du Morvan sont entourés des représentants de l'Association française des producteurs de sapins de Noël naturels, dont le président Frédéric Naudet était présent mardi, ainsi que de l'Union des producteurs de sapins de Noël du Morvan, structure soutenue syndicalement par la FDSEA58. Tous ont demandé à René Dufoux, l'agent enquêteur de la DDT, des explications sur la suite de la procédure. Celui-ci leur a parlé de la reconnaissance de perte de fonds qui, contrairement aux pertes de récoltes agricoles, ne nécessite pas un minimum de 30% de la surface totale de l'exploitation impactée ni une baisse de 13% minimum du chiffre d'affaires total. En fait, l'administration se base sur un zonage et un nombre d'arbres touchés. D'ici-là, le fonctionnaire va rendre son rapport à la commission départementale le 12 juillet qui le transmettra avec ses observations au ministère. *«La validation comme perte de fonds fait partie de notre négociation»* insistait Stéphane Lafranchise, le directeur de la FDSEA58, mardi, sachant que *«nous allons envoyer un dossier technique détaillé à la FNSEA afin qu'elle défende les intérêts des producteurs lors de la commission nationale de l'automne»*.

EMMANUEL COULOMBEIX



Certains sapins (Nordmann, Nobilis, Pugens...) ont les bourgeons et les branches noircis par le gel, ce qui les rend invendables. Les *«rattraper»* est hypothétique et nécéssiterait beaucoup de main d'oeuvre et de travail.

Damien Brayotel, à Saint-Julien-de-Sault (89)

Une activité couleur framboise

Exploitant céréalier dans le secteur de Saint-Julien-du-Sault, Damien Brayotel s'est lancé il y a quelques années dans la production de framboises qu'il commercialise à la fois en vente directe et auprès d'un groupement de producteurs de l'Aisne



La framboise résiste… ? Pas assez mure !



Exploitant céréalier, Damien Brayotel s'est diversifié en devenant producteur de framboises.

Rien de plus facile que de se rendre au « *Parc noir* », sur l'exploitation de Damien Brayotel : il suffit de suivre le fléchage. Un fléchage couleur framboise bien sûr ! La récolte bat son plein et la vingtaine d'étudiants embauchés pour l'occasion s'active dans les allées. Si la bonne humeur est de mise, dos fragiles s'abstenir ! Il faut savoir se baisser et soulever les feuilles à la recherche des plus beaux fruits qui finiront sur la table des restaurateurs de la région ou les tartes des pâtissiers locaux. C'est la première année qu'Anaïs participe à la cueillette : « *pour moi, le plus difficile n'est pas de commencer à 6 h le matin, mais de veiller à ne pas se faire piquer par les guêpes !* »

Il y a 8 ans que Damien s'est lancé dans la production de framboises, en parallèle de son activité de céréalier. Une époque où les « *Fruits rouges de l'Aisne* », une société de producteurs de la région, était à la recherche de nouveaux partenaires pour fournir ses clients durant toute la saison estivale, assurant au démarrage un appui technique sur la conduite de la culture, le choix des variétés ou les marchés. Aujourd'hui, 50 ares sont cultivés derrière la ferme familiale, pour une production annuelle de 8 tonnes de framboises « *Meeker* » : « *une variété classique donnant de gros fruits rouges parfumés, non remontante et qui est la seule à bien supporter la congélation et la décongélation* » souligne Damien.

Un fruit qui ne supporte pas la médiocrité

Si la récolte s'étend en moyenne du 15 juin au 15 juillet, la production de framboises nécessite un long travail de taille durant l'hiver : « *de décembre à février, un travail dur car on coupe au ras du sol pour enlever tout ce qui est mort et ça demande pas mal de temps. Pour l'occasion, j'embauche deux jeunes pour m'aider* ». Suivent après les engrais au printemps, la surveillance du système d'irrigation, avant la protection fongicide pour l'année suivante et la remise en ordre dans la plantation ponctuant la cueillette. Un calendrier théorique mis à mal parfois par celui des moissons, les deux activités ayant tendance à se télescoper !

La commercialisation s'effectue en vente directe à la ferme et auprès des pâtissiers et restaurateurs du secteur : « *une clientèle qui n'accepte aucun défaut. Que ce soit au niveau de la couleur, du gabarit, de la maturité, il faut que ça brille ! Les plus belles sont toujours en dessous, car moins abîmées par le soleil, la pluie ou le vent* ». Cueillies du matin, les framboises ont une fraîcheur inégalée et recherchée, à voir les particuliers se succéder à la porte de l'atelier et repartir avec leurs barquettes. Tri et pesage sont assurés par les petites mains familiales, toutes générations confondues. « *Bonjour les vendangeurs..!* »

Gérard Brayotel, père de Damien vient d'arriver dans les allées, la famille est au complet ! Pas loin, l'appareil photo dont il ne se sépare jamais. Mais faut pas croire : « c*'est pas si facile que ça à prendre en photo les framboises…* ». Sûr que c'est plus facile à déguster !

DOMINIQUE BERNERD



Comme une envie irrésistible de croquer dedans !



Sur les murs, dans les barquettes, sur la balance…, partout des framboises !

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 03/07/2012	Bourg-en-Bresse 27/06/2012	St Christophe-en B. 20/06 au 26/06/12	National
Vaches viande (V)	U		4,10 €	4,16 €	3,97 €
	R	3,78 €	3,90 €	4,00 €	3,80 €
0	-	3,70 €	-	3,49 €	
Vaches mixte (M)	R		3,65 €	-	3,52 €
	0	3,50 €	3,55 €	-	3,42 €
Vaches lait (L)	0		3,30 €	-	3,28 €
	P	3,23 €	3,10 €	-	3,11 €
Génisses VML	U		4,45 €	4,50 €	4,21 €
	R	-	4,15 €	4,12 €	3,87 €
0	-	3,60 €	-	3,44 €	
Taureaux VML	URO	3,23 €	3,25 €	3,25 €	3,13 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 02/07

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	-	-
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	3,03	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,67	-
300-350 kg	-	2,54	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,95	2,86
400-450 kg	-	2,82	2,76
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,50	-
350-400 kg	-	2,54	-
400-450 kg	-	2,52	-
450 kg et +	-	2,37	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,98	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,58	2,22	2,06
5-10 ans	2,43	2,18	1,94
+10 ans	-	2,06	1,90
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,83	2,28	2,18

Tendance :
93% de vendus.
Broutards-taurillons L'offre est plus modeste et plus hétérogène. Les niveaux de prix élevés depuis quelques semaines peinent à être reconduits dans les sujets de qualité, et sont revus à la baisse en sujets inférieurs.

Laitonnes-Génisses Demande soutenue et vente active. Cours facilement maintenus.

Taureaux Vente facile et cours inchangés.

Vaches-Génisses 30 mois La présentation reste de bonne qualité. La vente est rapide et totale à des cours fermes à haussiers.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 02/07

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 450 kg	650-1200 €	2,60-3,02 €
Taurillons d'herbe		
320 à 430 kg	940-1230 €	2,85-2,96 €
465 à 615 kg	1230-1520 €	2,46-2,85 €
Laitonnes		
280 à 335 kg	680-850 €	2,28 - 2,56 €
Génisses		
370 à 475 kg (16-24mois)	780-1020 €	2,08 - 2,49 €
515 à 620 kg (24-36mois)	1070-1400 €	2,04 - 2,25 €
Taureaux		
840 à 1130 kg	1620-2290 €	1,93 - 2,03 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	1000-1160 €	
entre-deux	1190-1430 €	
lourdes	1460-1920 €	

Tendance : En broutards et taurillons, la demande s'orente sur des animaux de moins de 450 kg à des tarifs sensiblement reconduits. Léger tassement en lourd. Aucun invendu.
Cours reconduits en laitonnes. Demande plus prudente en génisse d'export.
Belle présentation en taureaux, orientant les cours à la hausse. Vente rapide et totale en vaches à des tarifs qui restent fermes.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 04/07

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,10
250 à 300 kg	3,20	3,05
300 à 350 kg	3,13	2,95
350 à 400 kg	3,06	2,85
400 à 450 kg	2,95	2,71
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,66	2,53
200 à 250 kg	2,62	2,40
250 à 300 kg	2,57	2,34
300 à 350 kg	2,57	2,34
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,50	2,20
Vaches		
- 5 ans	2,00	1,85
5 à 10 ans	2,30	2,20
+ 10 ans	-	2,10

Tendance :

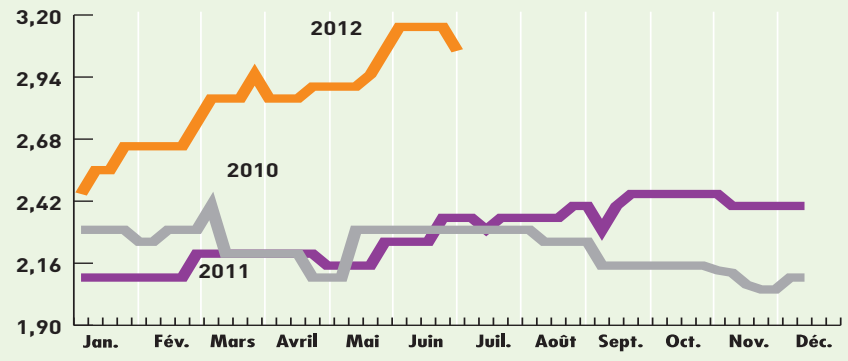
Broutards-laitonnes: Marché plus calme avec une légère baisse. Cours reconduits en laitonnes.
Génisses-vaches: Les animaux maigres sont toujours demandés mais avec plafonnement des cours.

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 03/07/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,30 €	3,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	3,05 €	2,90 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	3,00 €	2,85 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,20 €	2,95 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,95 €	2,70 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,90 €	2,65 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,05 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	1,95 €	nc

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 25/06/12 au 1/07/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	3,02 €	2,95 €
350 kg	-	2,95 €	2,88 €
400 kg	-	2,88 €	2,82 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,78 €	2,72 €
500 kg	-	2,67 €	2,63 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,48 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,28 €

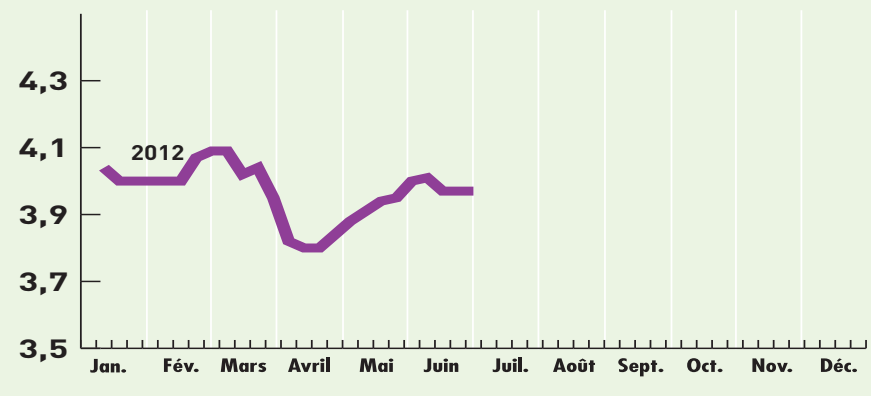
Tendance :
Hausse pour les animaux lourds à l'export. Tassement des prix dans les légers.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 25/06/12 au 01/07/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,97 €	3,79 €	3,71 €			
Races mixte		-	3,67 €	3,63 €	3,61 €		
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-			
Races mixte				-	-	-	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,12 €	4,05 €	4,00 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,11 €	4,03 €	3,98 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,13 €	4,07 €				
Races mixte				3,65 €	3,62 €		
Races lait					3,43 €	3,38 €	3,22 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,31 €	4,20 €	4,08 €	4,02 €	3,70 €	-	
Viande +350 kg	4,33 €	4,21 €	4,16 €	4,08 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 2 JUILLET AU 6 JUILLET 2012

Bovins de boucherie

Les disponibilités sont restreintes pour des acheteurs, qui peinent à couvrir les besoins des outils industriels. Du côté de la consommation, c'est le calme plat avec l'ouverture des soldes. Sur les marchés, l'ambiance commerciale est soutenue par des volumes insuffisants pour les besoins. Les échanges sont réguliers avec des tarifs soutenus dans les très bonnes femelles (charolaise ou limousines) hautes de gamme ou label. La commercialisation est régulière avec une reconduction des cours dans les génisses et jeunes vaches charolaises ou limousines lourdes et viandées. La tendance est ferme dans les allaitantes de choix secondaire et dans les réformes frisonnes ou montbéliardes. Pas de changement pour les taureaux. En jeunes bovins, la vente est calme mais les tarifs sont stables. ■

Broutards

La faiblesse saisonnière de l'offre est accentuée par l'abondance de nourriture dans les prairies et des éleveurs accaparés par les fenaisons. Les échanges restent réguliers avec des tarifs qui se stabilisent dans l'ensemble des broutards et taurillons charolais ou limousins. L'augmentation des taxes à l'import en Turquie sur début juillet risque de peser sur les prix des sujets lourds. Dans les femelles, la vente est également régulière et favorisée par la réduction de l'offre. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est fluide avec une bonne tenue des prix dans les veaux holsteins ou montbéliards. L'activité est fluide dans les veaux allaitants face à des volumes en baisse. La faiblesse de l'offre favorise les échanges et permet une grande fermeté des cours, dans les bons veaux croisés charolais lourds (jaunes ou blanc bleu) ou de race pure (limousins et charolais).. ■

Veaux

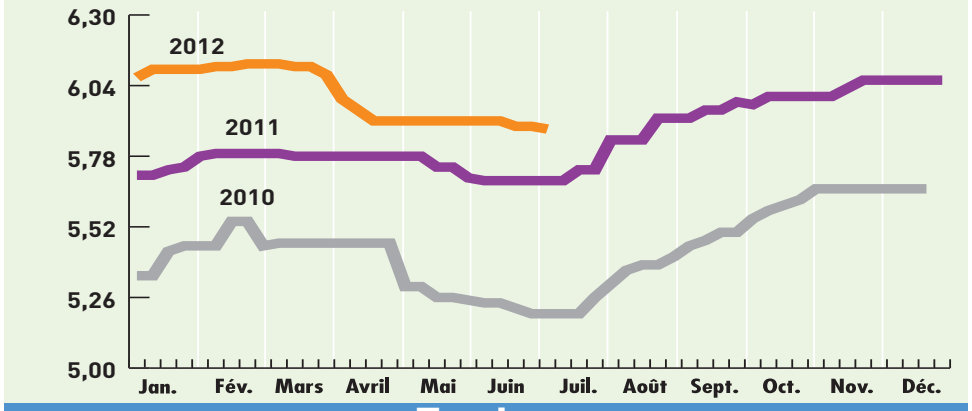
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 27/06 au 03/07/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,65 €**	-	-	-
U	**7,90 €**	**7,27 €**	**5,86 €**	-
O	**6,09 €**	**5,88 €**	**4,77 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 25/06 au 29/06/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**104**	**450-550 €**	**330-450 €**	**260-330 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**		**110-140 €**
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-170 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**816**	-	-	**195-265 €**	**170-200 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 25/06 au 01/07/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,45 €**	**1,52 €**	**–**
Bons	**2,30 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 02/07*

Agneaux (491)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,37-2,48**	**2,19-2,34**
Gras (38-44 kg)	-	**2,20-2,66**	**2,12-2,42**
Gras (+44 kg)	-	**2,07-2,15**	**1,92-1,96**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (235)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)		**1,02-1,22**	**0,65-0,90**
(+60 kg)		**1,06-1,36**	**0,93-0,98**
Divers			
Béliers(6)	**80 à 106€**		
Agneaux maigres	**80 à 90€**		
Chèvres	**5 à 30€**		

Tendance
94% de vendus.
Agneaux L'ambiance reste morosen et les cours continuent de se dégrader.
Brebis La vente est très active. Les besoins sont très importants et ne sont aucunement limités. Les tarifs contunuent de progresser de mnière sensible.
Béliers-caprins Demande suivie et cours inchangés.

Prochain marché lundi 16 juillet. (pesée 6h00 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 25/06*

Ovins : 134	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**93-113 €**	**1,94-2,38 €**
Agneaux maigres	**80-93 €**	**2,05-2,45 €**
Brebis	**50-103**	**0,85-1,36 €**

50% d'animaux non annoncés. Demande prudente en agneaux, les tarifs sont plus discutés, peu d'invendus. Stabilité des tarifs en brebis, aucun invendu
Prochain marché ovins le lundi 09 juillet aux horaires habituels.

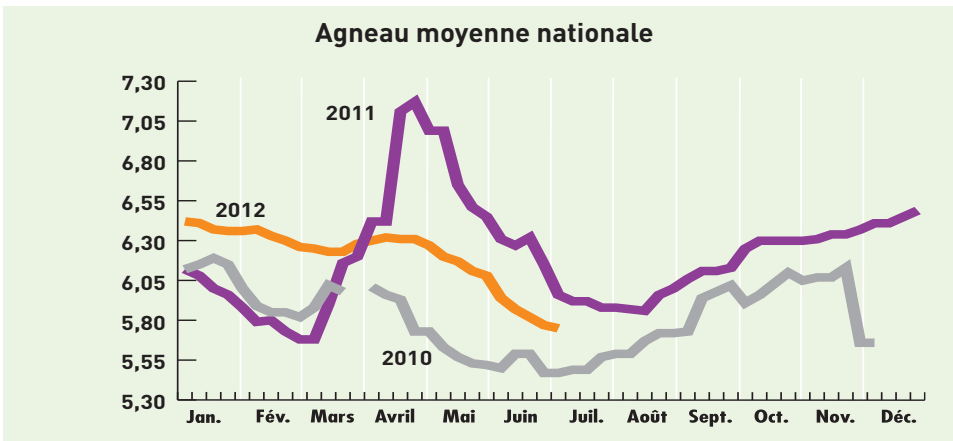
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 25/06 au 01/07/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,26 €**	**5,99 €**	**5,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,08 €**	**5,85 €**	**5,23 €**
Gras	13-16 kg	**4,33 €**	**4,21 €**	**3,83 €**
Gras	16-19 kg	**4,16 €**	**3,89 €**	**3,61 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 25/06 au 01/07/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,13 €	**5,98 €**	**5,75 €**

Agneau moyenne nationale



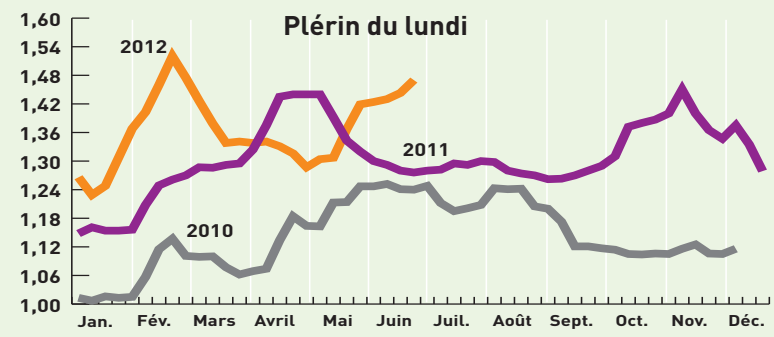
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 899 porcs présentés) — *Cotations du lundi 2/07/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,470 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 22/06 au 28/06/12*

1,67 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
26/2012	**2**	**62 000**	**nc**	-	-	**2**
27/2012	**2**	**123 000**	**nc**	-	-	**2**
28/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 27 juin 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,50 à 5,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,30 euros/pièce
Pigeons : 6,30 à 6,60 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,20 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220 €	180 €
2e coupe	Inc	Inc
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	15-30 juil.	205	T C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	juin	210	N C
Nord Côte d'Or	BPMF		inc	C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud -Côte d'or	76/220/11%	6 de juil.	222	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	64-65 kg/hl	juin	184	V C
Sud Côte d'Or	67 kg/hl	juin	182	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	sept.-déc.	190	A C
Sud Côte d'Or	63-64 kg/hl	9 d'août	192 à 193	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		dispo	202	T C
Aube/Yonne		15-30 juil.	202	T C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 de juil.	198 à 200	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 3/07/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Oranged France cat I 45-50 mm	**1,70 €**	-	-
Aubergine longue-violette France cat I	**0,95 €**	**1,00 €**	-
Bette France plateau	**1,15 €**	-	**1,50 €**
Carotte France cat I sac 12 kg	**0,80 €**	**0,80 €**	**0,90 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,42 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,85 €**	**1,00 €**	**0,85 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,60 €**	**1,70 €**	**1,45 €**
Epinard France cat I	**1,60 €**	-	**1,05 €**
Kiwi Hayward France cat I 97-107 g (colis vrac)	**2,00 €**	**1,60 €**	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,45 €**	**0,70 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,47 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,88 €**	-	-
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**1,40 €**	**1,90 €**	**1,50 €**
Navet rond violet France	**1,35 €**	**1,75 €**	**1,10 €**
Persil frisé France	**1,55 €**	-	**1,50 €**
Pois à écosser France	**3,60 €**	**4,30 €**	-
Pomme Golden France cat I 170-215 g caisse litée	**0,85 €**	**1,15 €**	**0,95 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,30 €**	**0,60 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,68 €**	-	**1,00 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,53 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,05 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,15 €**	**1,25 €**	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,35 €**	**1,60 €**	**1,25 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MF 6485, 2004, 155 cv, prix à débattre - décompacteur Durou 8 dents 2 jumelages GS MD+4 20 R38 et 480170R28 4 verrous par roue
✆ **06 40 18 07 28**

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 4.000 h, année 2003, clim, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

26 - Vds VALTRA T 132D -2011- 980H pneu AV 4807028, AR 6506538, Rel AV- Pont suspendu
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vds tracteur D30 Renault super 5 les 2 : 1400 E 1 tracteur utility ess. : 500 E.
✆ **06 75 04 60 70**

39 - Vends Renault ares 620 RZ, 110 CV, 1997, inv meca, 4730 h, 1ère main, très beau, clim.
✆ **06 86 92 54 21**
ou 03 84 70 16 71

55 - Vends Case 5140 6.450 H 1996 relevage avant, 3 dist., masses, clim., crochet, TBE, 14.000 euros.
✆ **06 83 03 53 32**

69 - Vds tracteur Valtra 6350 année 2005 4196 heures 95 Ch. relevage avant : 22000 euros.
✆ **04 74 70 40 78**

71 - Cause retraite vds 2 roues jumelage Molcon 16 9 38, 60 % d'usure - 1 pneu 520 70 38, 60 % d'usure Tubeless - semoir à maïs Bénac 4 rangs super 7 - semoir à petites graines et maïs 2 rangs Larippe - dessileuse-pailleuse semi-portée Samas avec démêleur - vis à grains 3,5 m Acémo - 5 épinettes de 5 m - vêleuse Vink 800 - 50 stalles comtoises démontées - Lactoduc Manus 6 griffes Dlta, tubes inox diamètre 50 mm, pompe à vide 500, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

Travail sol

21 - Vends deux épandeurs engrais: - Vicon, 1 800 l., - Sulky 1 500 l. avec roue pour avancement DPA, les deux sont en bon état, - semoir «Naudet» 4 mètres à bas prix (réf. 2506)
✆ **06 78 75 83 87**

21 - Vds Cover Crop sous-chupinet, 28 disques à 15% d'usure. Bon état. Prix: 2000 euros (réf: 2701).
✆ **03 80 91 22 90**

54 - Vends charrue Naud 6 corps chariot, bon état 5.000 euros.
✆ **06 82 94 79 10**

55 - Vends andaineur de pierres Kirpy 3,50 m très bon état.
✆ **06 86 43 54 91**

Récolte

21 - ACHETE mois. batteuses claas, consul, mercator, dominator, 66, 76, 85, 86 - John Deere, 950, 952, 955, 960, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085 - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070 - Presses MD ET RB.
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds mois batt NEW HOLLAND 1540 bon état 2300h moteur radiateur échange standard 1000h
✆ **04 75 85 24 56 HR**

71 - Vends pirouette 4 toupies Fella TH 540 D hydro, très bon état.
✆ **06 25 31 88 74**

Traitement

26 - Vds sulfateuse BERTHOUD 15 mètres repliable 2009
✆ **06 08 12 89 97**

26 - Vds pulvérisateur HARDY 600L rampe 12m triple jet pompe refaite à neuf prix à débattre
✆ **04 75 04 75 21**

Trav. publics

58 - Vends Bull Fiat 80 CV - Lame 3 mètres, ripper 3 dents - Bon état - Prix: 6000 € (réf: 270C).
✆ **06 31 21 47 01**

Agri. divers

01 - Vds presse Krone type pack 1250 grand pick up 2002, épareuse Rousseau type P48m rotor 1m20 ppe rotor neuve 1995, semoir engrais Amazone ouverture hydro 1200 kg - semoir maïs Carraro 5 rgs - 01 St Trivier de Courtes
✆ **06 28 32 17 48**

01 - Vds semoir Nodet 4m bon état
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds 2 pneus, 700-45-22,5, état neuf - caisse bétaillère bâchée, plancher résine, sur SG2, 1.500 euros HT.
✆ **06 14 40 22 10.**

19 - Vds round-baller AROBALE 120X120 TBE et tracteur 744 IH 5300H BE. Prix à débattre.
✆ **06 87 55 83 74**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - round baller, - semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., - tracteurs 4 RM (réf. 240A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - Vend autochargeurse NH 1006 spéciale côteaux - nourisseur à veaux (réf: 2603)
✆ **03 80 93 82 90**

38 - Vends pompe à eau électrique 13 m3/h, 2 cuves à fuel 1200 l 1000 l.
✆ **04 76 64 76 89 HR**

38 - Vds rouleau lisse 1,60 m be 120 E, Vds remorque forestière 5 t avec 8 banchets et 2 roues neuves 1500 euros.
✆ **04 74 85 67 15 HR**

58 - Vends épareuse MC Connel MAG 480 - Rech Packer Kuhn 4M Gros diamètre (réf: 2704).
✆ **06 79 71 62 23**

58 - Vds bétaillère ponge 5,5M - Séparation intérieure + 2 barrières de chargement TBE (réf: 2707)
✆ **06 78 18 38 03**
06 21 43 84 80

69 - Vends Express Diesel 7 cv. première main 66400 km. visite OK. Pirouette Fella 4 toupies. Dessileuse Pailleuse Jentil type 3800. Moteur, réducteur d'évacuateur curétable.
✆ **06 45 27 63 36**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presse moyenne densité + R.B. 120 x 120 à rouleau + semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds faneuses Kuhn 4,20 m et 5,80 m, 6 toupies, Deutz Fahr 5,20 m, Krone 6 toupies 6,40 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V 2 TA Deutz Agrotron 90, an. 05, 4.100 H, TBE et 108, 120 CV avec crédit 2,88 % sur 7 camp.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vends conditionneuse portée à fléaux nylon Kuhn FC 240, 2,40 m, prix révisée 2.990 E HT.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 + 6,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

07 - Vds tank à lait Japy Kryos 2400L année 2005 module expert jaugeur TBE
✆ **06 78 67 29 43**

21 - Vends dessileuse pailleuse Jeulin «Alizée» : double commande électrique, bon état, - ensileuse «Mengele» semi-portée avec pick-up à herbe (réf. 2507)
✆ **06 78 75 83 87**

26 - Vds tank à lait 1200l TBE
✆ **04 75 59 82 51**
ou 06 75 06 79 10

70 - Vds Salle de traite Manus Epi, barre droite 2x5 Décro, tout inox, porte pneumatique, Pompe VP 775, Nettoyage DNP 3000, parfait état, matériel tjrs suivi par Ets MA JACQUOT, installée neuve en 98. Tank à lait 1060 L, 2 traites de marque JAPY.
✆ **03 84 75 46 79 HR**
ou 06 79 68 45 25
(préférence)

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion bétaillère Volvo F610, 10T, 385 000 km, caisse bovins 5m20 pont hydro mines OK parfait état prix 10 500 euros.
✆ **06 87 05 63 94**

01 - Vds camion Mercédès type 709, 280 000 km, 6T600, long de caisse 3m40 hauteur 2m (bovins, chevaux) mines OK parfait état 1ère main couché garage 12000 euros.
✆ **06 87 05 63 94**

21 - Vds pièces de camion Renault M 140 - Moteur boîte visible en marche (réf: 2703)
✆ **06 47 25 62 93**

Tourisme

38 - Retr. vends Partner 26 mois 33000 km bien équipé impecc cause handicap prix argus à débattre.
✆ **04 76 65 40 88**

89 - 407 - 1,6 HDI - 110 ch - 124000 km - TBEG - Clim auto - 2 pneus neufs - crochet d'attelage - Prix: 8300 € (réf: 2702)
✆ **06 74 50 51 07**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds luzerne en bottes de 70/120 prix 120 euros/tonne
✆ **06 64 66 15 50**

01 - Vds paille et foin récolte 2012 livraison possible
✆ **06 81 13 67 64**
ou 03 85 38 29 36

07 - E.T.A. LAMBERT achète paille en andain, enlèvement rapide dans les jours qui suivent. Départements 38,26,07, pas sérieux s'abstenir
✆ **06 89 15 10 43**

21 - ACHETE paille en andains 30 € la tonne à débattre dans un rayon de 25 Kms autour de Gevrey-Chambertin (2511)
✆ **06 80 41 58 75**

38 - Vends foin récolte 2012 balle ronde ou carrée.
✆ **06 98 58 08 85**

63 - AV foin de luzerne FCS 110E/T départ champs, dispo AB poss. transp. et ration.
✆ **06 24 68 23 74**

Fourrage

26 - Vds 70 b rondes foin au champ diam 1m70 fétuque dactyle trèfle blanc. Hauterives
✆ **04 75 68 81 78**

38 - Achète paille en andain 35 E/T voir plus si quantité et qualité.
✆ **06 98 58 08 85**

69 - A votre disposition pour battage céréales sur les dpt 01/69/71. Comparez et économisez !
✆ **04 74 00 30 70**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Paille

ACHETE PAILLE en andains
(orge, blé, colza, etc) à la tonne ou l'ha

- doublage des andains systématique = moins de passages possibles, chantier irréprochable
- paille évacuée aussitôt pressée = pas de tas en bout de champs
- stockage à l'entreprise

Prenez rendez-vous pour des engagements signés avec tarif, date de réglement, observations du vendeur, divers,...

ACHETONS aussi PAILLE PRESSEE
à prendre en bout de champs pendant la récolte, toute l'année sous hangar ou rendue à Puits

SARL de CHASSINEL 21400 PUITS
Jean-Marie 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50 - Cédric 06 08 68 83 60

Propriété

77 - Agri. CHERCHE exploitation agricole de préférence céréalière de 100 à 500 ha ou plus en reprise ou en foncier ou achat de part social, paiement casch, référence bancaire à disposition et discrétion total, commissionne toutes personnes qui auraient des informations pouvant aboutir. (réf. 250B)
✆ **06 07 29 67 63**

Divers

42 - Vds GA 280 Khun monte bottes 9 m MB Class Compact 25 + Zx 1.6 ess. moteur refait
✆ **04 77 79 68 96**

67 - Vends moissonneuse Fahr M66 coupe 2,50 m bon état, moteur Deutz 4 cylindres, dernière moisson 2011.
✆ **06 07 95 78 63**
ou 03 88 96 23 04

69 - Recherche containers plastiques de 100x120 x 80 cm. ajourés.
✆ **06 82 23 74 75**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Benne Brimont 5-7-8t, La Campagne 12-15t, Cellul à grains 280-300 et 600 Qx, Silo sur pied 120 Qx, Vis sur chariot 8-9-10m ø 100 à 160, Vis portatives Tt ø Tte Long, Presse JD 590 Pick Up 2.20m, Fauch. Khun 1.60m, Fauch. Condition. Heston 2.20m, Pirouette 2 toup, Andaineur Khun, Tract. IH 744 avec charg 4 verins, Ford 60cv, Pince BR ou Carrées Av ou Ar,.
✆ **03 84 70 12 38**
ou 03 84 70 02 77

70 - Vds Herses Plates Hydrau Levesque, Herse Rotative 4m avec ou ss Semoir Nodet 4m, Semoir Nodet Gc 3m, Canadien 3m, Vibro 4.50m, Covercrop Quivogne 24 et 28d, Ratelier BR avec toit Galva, Ensileuse Maïs, Taarup à herbe, Brabant 5f, Pelle Retro, Semoir à Engrais 1500 L, Evacuateur va et vient Maury, Remorque Routiere Boyer 600 kg, Desileuse Pailleuse.
✆ **03 84 70 12 38**
ou 03 84 70 02 77

70 - Vds Rigoleuse Agram, Cultipaker Melotte 4.20m, Etalage de rangement, Tonne à eau, Jumelage 18/4/38, Herse Rotative 3m avec Semoir integré, Pulvérisateur.
✆ **03 84 70 12 38**
ou 03 84 70 02 77

84 - Vends Mobilier de reprise : Salon cuir canapé 3 places + 2 fauteuils : 280 euros – Table provençale 160 X 100 avec allonges et 4 chaises : 1 200 euros – Chambre Pont Louis Philippe, couchage 140 X 190 état neuf : 760 euros – Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud
✆ **04 90 40 35 79**

84 - Déstockage – Lit Baldaquin métal en 140 X 190 avec matelas sacrifié : 300 euros – Literie en 120 X 190 sommier + matelas + 4 pieds, état neuf : 120 euros – Sommier tapissier cuvette 140 X 190 – Cuvette Tréca : 80 euros – matelas ressorts en 120 : 60 euros - Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud.
✆ **04 90 40 35 79**

84 - Déstockage – Vaisselier Louis Philippe 6 portes en 1,96 – Chêne massif : 3 750 euros vendu : 2 250 euros – Cuisine d'expo 5 éléments chêne massif avec évier Pierre de Bourgogne: 7 765 euros vendue : 3 106 euros - Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud.
✆ **04 90 40 35 79**

84 - Déstockage : Bibliothèque moderne 2 corps chêne massif et placage en 1,68 m : 1 998 euros vendue 1 200 euros – Bahut 3 portes 1 tiroir en 1,90 m : 1 244 euros vendu : 700 euros - Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud.
✆ **04 90 40 35 79**

84 - Déstockage – Bahut campagnard en 2,20 en chêne sacrifié : 400 euros – Meuble TV pin massif : 100 euros – Bar droit bambou en 140 : 350 euros - Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud.
✆ **04 90 40 35 79**

Location

Agricole

26 - Cherche à louer bâtiment ou ancien poulailler + terrain, région Romans ou à acheter
✆ **06 81 93 05 89**

Autre

83 - A louer studio Presqu'ile de Giens face Porquerolles. Site superbe, 4 couchages, 500 m plage, 400 euros/sem. Juillet-Août - 250 euros Sept (réf: 260B)
✆ **03 80 84 32 33**

Offre

Emploi

38 - Exploit. caprine transfo. fromag. cherche sal. polyv. suivi troupeau cdte tracteur et participe travaux fenaison, vte ferme et tournée livraison participation fabri. fromage entretien équipement, travail 1 we/2, La Ferme du Chene :
✆ **06 62 19 83 50**
06 14 25 91 15

26 - Lycée agricole Drôme recrute 3 enseignants domaines suivants: technologies végétales, technologies animales, technico-commercial. Enseignement auprès d'un public scolaire,apprentis,adultes de niveau III(BTS) ou IV(BAC). Profils: ingénieur agri/agro ou exp prof. Conditions proposées:entrée au 01/09/2012 rémunération grille agents contractuels d'état CDD 12 mois renouvelable.
Envoyer CV et lettre de motivation Réf 05 07 12 à contact@agriculture-dromoise.fr

42 - Cherche vendangeurs, porteurs avec expérience Beaujolais vers le 10 septembre nourri logé sur place 17 jours.
thierry.canard@wanadoo.fr

58 - Exploitation agricole polyculture élevage, recherche salarié en CDD + CDI secteur Corbigny Lormes (réf: 2706).
✆ **06 87 31 57 31**

69 - Cherche couple pour garde propriété à l'année. Logement de fonction 60 m2, réf. souhaitées. possibilité de faire heures de travail rémunérées. Localisation Rhône 69380.
✆ **06 60 84 42 82**

69 - Hippodromes Lyon cherche ouvrier agricole - CDI pour entretien pistes et boxes - Activité dimanche et jours fériés - Logement sur place - BAC agricole expérience agric. 5 ans - Connais. chevaux.
scl@leshippodromesdelyon.fr

71 - Service de remplacement secteur Autun recherche salarié (e) agricole polyvalent, pour complément de main d'oeuvre (+/-400 h/an). Expérience souhaitée - CDI. Idéal pour compléter vos revenus ou votre temps partiel. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex.
03 85 29 56 50
Courriel :
service.emploi@fdsea71.fr

71 - Ch. chauffeur moissonneuse-batteuse, région Charolles.
✆ **03 85 24 18 83 H.R.**
ou 06 84 82 79 37

Demande

Emploi

69 - JF 21 ans motivée BAC + 3 Enil cherche travail transfo lait secteur Mt du Lyonnais + alentours Dispo à partir du 10/09.
✆ **06 80 02 90 05**

Immobilier

Proche Retraite
Vends

- **Entreprise Paysager**, TP petite maçonnerie CA 80 000€ ht. Fort potentiel à développer. Vends Matériel 70 000€ ht
- **Vends ou loue maison F5.** Bât. 600 m² sur 1Ha, accès facile à 1 km D965 Sud yonne

Tél. 06 14 84 92 38

LocationMariage

Rencontre

18 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

89 - Agriculteur 58 ans seul, dispo. aider agricultrice travail et vie chez elle, bovins, lait, situation indifférente (réf. 2203)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

21 - Donne âne mâle entier gris Croix Saint André (réf: 2700)
✆ **06 87 04 23 77**

Bovin

01 - Vds mâles Holstein rouge 3 semaines
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

07 - Vds génisse Jersiaise 6 mois 500 euros pure race
✆ **04 75 29 28 59**
ou 06 76 73 26 87

18 - Vds choix de tb reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, hivernés au pré et aptes à la saillie avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J et H Bonnichon 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
et 06 81 38 47 12

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir et Montbéliard T B . orig. , poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et Prim Holstein
✆ **06 08 65 52 51**
fax 04 77 27 82 58

58 - Monte terminée VENDS TB taureau 18 mois HBC, IBR A. Gresle - Inty - Challement (réf. 2513)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - Vends TB taureaux 18 mois et 2 ans HBP IND IBR TBO EARL DE BEAUMONT Alligny-en-Morvan (réf: 2607)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Vds très bon taureau charolais, 5 ans - Cause consanguinité IBRN (réf: 270A)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM005997 - HAUT RHIN
ENSEIGNANT EN ALLEMAND H/F
Pour centre de formations agricoles. Enseigner l'allemand dans les classes de BTSA, Seconde Générale, Bac S et Bac Techno. Licence minimum. Débutant accepté. Entrée : septembre 2012. Contrat à durée déterminée à temps plein (18h) pour l'année scolaire 2012/2013. Rémunération selon grille et diplôme.

AM006041 - HAUT RHIN
TECHNICIEN EN VITICULTURE - OENOLOGIE H/F
Pour un institut technique. Participation aux travaux et suivi d'expérimentations en oenologie (essais de collage des moûts, vinifications, analyses). BAC+2, type BTS Viticulture-oenologie. CDD du 15/09 au 15/11/2012. Rémunération selon profil.

AM006148 - HAUT RHIN
TECHNICO COMMERCIAL VITICOLE H/F
Groupe familial spécialisé en vente de produits destinés à la viticulture. Rattaché au resp. commercial, sera l'interlocuteur privilégié de la clientèle composée de viticulteurs : conseiller le client sur pratiques culturales, traitements phytosanitaires... BAC/BAC+5 technique ou commercial, avec solides connaiss. en viticulture. Permis B indisp. Rémunération fixe selon profil + prime annuelle + VL 2 places + ordi. + téléphone. 24/28 K€.

AM006149 - HAUT RHIN
2 TECHNICO COMMERCIAUX AGRICOLES H/F
Groupe familial spé. dans collecte et mise en marché de céréales et produits «grande culture» Rattaché au resp. commercial, sera l'interlocuteur privilégié des agriculteurs sur votre secteur : Conseiller client sur pratiques culturales, traitements phytosanitaires... Veiller aux renouvellt contrat partenariat annuel. BAC/BAC+5 techniq. ou commercial + connaiss. agricoles. Rému. fixe + prime annuelle + VL 2 places + ordi. + tél. 24/28K€.

AM006206 - ALSACE
RESPONSABLE TECHNIQUE ELEVAGE H/F
OPA. Organiser et apporter conseil ds domaine élevage ruminant : définir orientations techniques des éleveurs, coordonner mise en œuvre des orientations techniques auprès des éleveurs avec les équipes de conseillers, conseiller les éleveurs dans diff. domaines de production, assurer veille ds domaine technique et être force de proposition sur innovations techniques. Ingénieur agri/agro. CDI. Entrée immédiate.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

71 - Vends taureau ch. 2 ans, né dans l'élevage, HBC, cause consanguinité. M. Goireau, Toulon-sur-Arroux.
✆ **03 85 79 40 83**

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit, hiverne au pré Gaec Goullard (réf: 270B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds T.B. taureaux charolais HBC, sans corne, 15 mois, 2 et 4 ans, TGS, IBR A, liv. possible. EARL Boiret, Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds 25 vaches charolaises suitées, IBR A, échographiées gestantes ou présumées gestantes.
✆ **06 28 28 75 47**

Caprin

26 - Vds 2 chevrettes nées 18.05.2012 mère 1520KGS TP31,4 TB32,6 ICC4,4 qualité A
✆ **04 75 46 06 43**

38 - Vds chevrettes croisées Chamoisées pyrénnéennes cornu prix : 70 euros + boucs pyrénéen 5 ans : 15 euros, 18 mois : 70 euros.
✆ **04 76 38 96 19**

Ovin

21 - Vds agneaux et agnelles Sufolck. Prix raisonnables (réf: 2705)
✆ **03 80 97 23 27**

Chien

07 - Vds chiots Border Collie mère n° 250269602744982 travail sur vaches all. père sur ovins B.O.
✆ **06 50 34 70 08**

38 - Vds chiots mâles Ariégeois croisé petit Gascon bonnes origines sangliers.
✆ **04 74 59 87 17**

Chasse-Gibier

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50x4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - prix à débattre
✆ **04 74 22 72 31 hr**

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne **95 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:.....Prénom:.....
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:.....Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:.....
Email:.....@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle**.....**€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

07 - Déçu de la qualité de vos Perdrix de chasse : elles ne volent pas, maigrissent, ne s'alimentent pas... Adressez vous à un véritable élevage spécialisé en Perdrix rouges et grises
✆ **06 82 28 12 19**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

Ets P. FAVIER S.A.

R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85


MASSEY-FERGUSON 6460 D6, T3, 2008


JOHN DEERE 7530 PREMIUM 2009, REL AV, PTO AV


MASSEY FERGUSON 7485 D VT, T3, 2008, REL AV, PTO AV

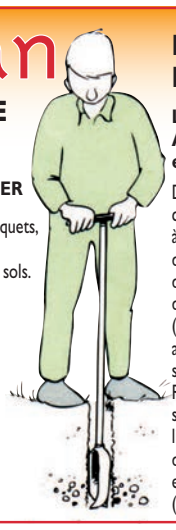

FENDT 411, 2004, REL AV

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU" Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur
RAMPES Alu pour charger jusqu'à 25 T Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
STRUCTURE GALVANISÉE
Depuis 1985 ...
Région NORD-OUEST : 06 89 03 37 42
Région CENTRE/SUD-OUEST : 06 78 00 41 23
Région EST/SUD : 06 09 85 39 40
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

La Maism de l'Eleveur
La marque de qualité
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
GROUPES DE TRANSFERT 200 - 400 - 960 LITRES
➲ Pompe 60L / Min.
➲ Pistolet automatique

➲ Transportable par fourche manuscopique

Elan
LA TARIÈRE EDELMAN
OUTIL ROBUSTE, PRATIQUE ET LÉGER
Elle permet la pose de piquets, et les prélèvements de terre pour analyse de sols.
Tube en acier anodisé.
Diamètre : 7 cm.
Taille : 1,20 m.
Lame forgée.
Poignée : 40 cm.
Poids : 1,5 kg.

77€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 137301

LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501

ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable


La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417

✆ 01 49 84 94 28

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
137301		77,00	,
219501		53,00	,
239417		111,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA230 Photos non contractuelles

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de VOLNAY:
41 a 25 ca - Les longbois: AS-58 - Monpoulain: AH-59-72[59]
Vignes AOC BOURGOGNE et Coteaux Bourguignons
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/07/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21278865

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : IPE AIR 21
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 12 rue Anatole France, 21300 Chenôve
Objet social : Développer, commercialiser, mettre en œuvre tous produits et prestations d'isolation de tous bâtiments à usage d'habitation et/ou industriel et/ou commercial
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
Capital : 10.000 euros
Gérance : Monsieur Hervé Petit, demeurant 6 rue de la Poste, 88260 Lerrain
Immatriculation : RCS de Dijon
Pour avis,

AL21278866

Par acte SSP du 22/06/2012, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Cyril Lefebvre Evénements
Sigle: CLE
Capital: 2900 euros
Siège: 2ter rte de Laignes 21500 Montbard
Objet: Création, mise en scène, promotion et production de spectacles.
Durée: 99 ans
Président: M. Lefebvre Cyril, 2ter rte de Laignes,21500 Montbard
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé a accès aux assemblées et chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément: Agrément préalable à toute cession donnée par décision collective
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21278860

Françoise VANDENBROUCQUE
Avocat à la Cour
Spécialisée en Baux Ruraux et Entreprise Agricole
8, rue Marceau
21000 Dijon

Suivant acte sous seing privé en date du 4 juin 2012, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale :EARL DU CHAMPY
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 7.500 euros
Siège social : 20 rue des Patis, 21200 Vignoles
Objet : exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Apports : numéraire : 7 500 €
Gérant : Monsieur André Barberet, demeurant 20, rue des Patis 21200 Vignoles est désigné gérant pour une durée illimitée
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon, organe compétent pour agréer les cessionnaires de parts : Assemblée Générale.
Le Gérant

AL21278831

APPORTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Brazey en Plaine du 31 mars 2012, enregistré à Dijon Nord le 22 juin 2012, bordereau 2012/1379 case 4,
Monsieur Thomas Maillotte, demeurant 132, route de Dijon 21470 Brazey en Plaine, a fait apport à la société BFC Assainissement, société à responsabilité limitée en formation au capital de 100000 euros, ayant son siège social 22, rue du Tissage, 21470 Brazey en Plaine, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Dijon,
D'un fonds de commerce de travaux d'assainissement, collecte et traitement des eaux usées exploité 22, rue du Tissage à Brazey en Plaine (21470), pour lequel Monsieur Thomas Maillotte est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 513076935,
Ledit fonds évalué à 319303 euros, moyennant l'attribution de 5000 parts sociales de 20 euros chacune, et la prise en charge par la société du passif commercial de l'apporteur d'un montant de 219303 euros, soit un apport net de 100000 euros.
La société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter du 1er janvier 2012.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Dijon et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Thomas Maillotte, demeurant 132, route de Dijon 21470 Brazey en Plaine, chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.

AL21278861

DISSOLUTION LIQUIDATION

JMED

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 27 B rue des Monts de Vignes
21000 Dijon
RCS Dijon 408 861 417

Par décision du 23 juin 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par le Code de Commerce et par les statuts.
M. Georges Comte, demeurant 6 rue de la Fonderie à Chevigny Saint Sauveur (21800), a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Chevigny Saint Sauveur (21800), 6 rue de la Fonderie.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis.

AL21278864

GRANGE NEUVE (DE LA)

Exploitation Agricole - Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 81 560.22 euros
Siège social Le Village
21910 Savouges (Côte d'Or)
327 192 134 RCS Dijon

L'assemblée générale des associés du 31 mai 2012 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis,
Le liquidateur

AL21278851

PROCÈS VERBAL

FABRICATION DE LIANTS ET D'EMULSION POUR UTILISATION ROUTIERE

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 450.000 euros
Siège social : La Grande Tuilerie
21 130 Champdôtre
420 072 795 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 22 juin 2012, la société BATIMENT TRAVAUX PUBLICS - GRE ayant son siège social 17, route d'Eschau - 67 400 Illkirch Graffenstaden, administrateur démissionnaire, n'a pas été remplacé. Mention au RCS de Dijon.

AL21278857

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY PRON GUINET VERGES

SELAS au capital de 163.400 €
Siège social : 37, rue St-Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale des associés du 23 mai 2012 les modifications ci-après à publier :
Anciennes mentions :
Président : M. Michel GUINET dt 12, rue du Pré du Roc - 18150 Cuffy
Directeurs généraux : M. Marc LEVY dt Le Château - 58000 Sermoise S/ Loire
Mme Bénédicte PRON dt chemin du Pré de Chappes-St-Thibault 18300 St-Satur
M. Philippe VERGES dt 35, quai Cosnier - 45250 Briare
Commissaires aux comptes :
Titulaire M. Xavier HUGUET, Résidence Kennedy - 34-36 rue du Pont Bordeau - 45800 Saint Jean De Braye
Suppléant M. Philippe JUHEN, Le Port des Vignots - 58300 Decize
Nouvelles mentions :
Présidente : Mme Bénédicte PRON dt chemin du Pré de Chappes-St-Thibault 18300 St-Satur
Directeurs généraux : M. Marc LEVY dt Le Château - 58000 Sermoise S/ Loire
M. Michel GUINET dt 12, rue du Pré du Roc - 18150 Cuffy
M. Philippe VERGES dt 35, quai Cosnier - 45250 Briare
Commissaires aux comptes :
Titulaire M. Philippe JUHEN, Le Port des Vignots - 58300 Decize
Suppléant La Société CECOTTI Thierry et Associés - « Aux Arramous » ,- 32600 Lias
Pour avis, la Présidente, B. PRON

AL58279254

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Daniel METAYER et Francis LHARITIER
Notaires associés
6 avenue Saint Just - 58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Daniel Metayer notaire associé à Nevers, le 6 juin 2012, M. Roland, Abel Auribault, retraité, et Mme Simone Moutté (Moutté), retraitée, demeurant ensemble à Varennes-Vauzelles (58640), 13, avenue Julien Giraud, mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts (ancienne communauté légale) à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Varennes-Vauzelles (58640), le 30 juillet 1955, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Daniel Métayer, notaire associé à Nevers, 6 avenue Saint-Just.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
pour avis et insertion,
Me Daniel Métayer.

AL58279271

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI COUVENT
Siège social : Le Bourg, 58110 Alluy
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 35 000 € ;
Co-Gérance :Mr Michel Grabowiecki et Mme Josiane Grabowiecki dt ensemble à Alluy (58), le Bourg et Mlle Corinne Grabowiecki dt à Varennes Vauzelles (58), 19, rue Benoît Frachon ;
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La gérance.

AL58279269

Forme: Sté à responsabilité limitée
Dénomination: Nièvre Acheminement
Siège social: Domaine du Chagnat 58270 Saint Sulpice
Objet: Transport routier de marchandises avec véhicules de moins de 3.5 tonnes, le négoce, la location et l'importation de véhicules neufs et d'occasion ainsi que de tout objet mobilier
Durée: 99 ans
Capital: 20000 €
Gérant: M. Steve Compain, demeurant Domaine du Chagnat 58270 Saint Sulpice
Immatriculation: RCS Nevers
Pour avis.

AL58279267

CP J.P Jacob et C. Theveny
Notaires associés
14 rue d Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me J.P Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 16/6/2012, enregistré, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme: Société à responsabilité limitée
Dénomination: SARL CFB
Objet: En France et à l'Etranger : commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons et vente en détail, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.
Siège social: A Pougny (Nièvre) Montbenoit.
Durée: 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Apports en numéraire: la somme globale de 500 euros.
Capital social: 500 euros divisé en 500 parts de UN EURO chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 500 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance: Sont nommés comme co-gérant pour une durée illimitée : Mr Clément Berthier, dt à Sainte-Gemme-en-Sancerrois (Cher) le Bourg, célibataire, et Mr Berthier Florian Elie, dt à Sainte-Gemme-en-Sancerrois (18240) «Les clairneaux», célibataire.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me Jacob, Notaire.

AL58279256

Par acte SSP du 07/06/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : PAYSAGES ET CIMES
Objet social : Entretien d'espaces verts, réalisation et entretien de plantations ornementales et élagage des arbres, abattage, taille des haies et plantes, tous travaux d'aménagement paysager.
Siège social : Dhère - 58240 Langeron
Capital : 20 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. De La Brosse Hubert demeurant 19 Avenue du Bel Air - 58240 - Saint Pierre Le Moutier, et M. Gravelet Victor demeurant 9 Rue du Parc - 18350 Charly.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58279252

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 01/06/2012 concernant la société Miss T Hair. Il fallait lire : Siège social : 40 Rue Gambetta, 58600 Fourchambault. Et objet social : Coiffeuse, vente de produits de coiffure, de produits de beauté, bijoux, accessoires et prothésiste ongulaire.

AL58279255

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL MOUSSOT

Société en liquidation au capital de 75 100 euros
Les Naslot, 58220 Ciez
RCS Nevers, 481 974 020

Clôture de liquidation
L'assemblée générale réunie le 30 mai 2012, a approuvé les
comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Martignon
Xavier de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier
quitus de sa gestion et constaté la clôture de la
liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL58279270

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ALLIGNY-EN-MORVAN (AA 12/051):
2 ha 56 a 32 ca - Chediot: H-615 - La sarree: AB-14-78[20] - Le moulin de la sarree: AB-36-42-48-49 - Pierre pointe: H-707 - Vente charlot: B-681 - Ventes guinguet: B-292
Cmne de BAZOCHES (AA 12/050)
Biens loués sur partie de la surface:
25 ha 10 a 64 ca - Champs pertinjaux: A-481 - Cueugne: A-493 - Derriere les granges: ZB-188 - Grandsoye: ZB-13(*)-128-137-140-142-147(*)-154-225 - La coprie: ZE-35 - La vignotte: ZB-193-194 - Le rompe: ZB-159-161-166-168-182-184-185 - Les genevres: ZE-20 - Les proulas: ZB-35-36(*) - Les rapieres: ZC-22 - Les tannieres: ZE-96-102 - Montichy: B-240(*)-241-260-261(*) ZB-59-112(*) - Sous bardy: ZE-12(*)
Cmne de BRASSY (AA 12/049)
Biens loués sur la totalité de la surface:
10 ha 61 a 20 ca - Champ de la fontaine: B-134[P1]-150 - Grand rapel: B-1203-1204 - La couture: B-152 - Le grand charron: B-182 - Le grand pre: B-112 - Le haut duplin: B-180-181 - Mont bon: B-890 - Prairie de montour: B-332
Cmne de LUZY (AA 12/054 01/02):
2 ha 12 a 21 ca - La brule: AH-12(A)[F1] - Monteuillon: C-105-106
5 ha 60 a 16 ca - La brule: AH-12(B)[F1]
Cmne de MARIGNY-SUR-YONNE (AA 12/052)
Biens loués sur partie de la surface
Avec bâtiment d'exploitation:
9 ha 22 a 60 ca - En champs loues: ZD-33-34(*) - Le dessus de la mouille: B-703 ZD-24-25 - Les vignes du louvraie: ZC-42 - Sorbee: ZD-32(*)
Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (AA 12/048)
Biens loués sur la totalité de la surface
Avec bâtiments d'habitation et d'exploitation:
75 ha 30 a 22 ca - Biere: A-8-9-10-11(*) - Champ morin: A-1 - De moulins: D-1739[594]-1763[594] - La roche naviau: A-451 - La verniere: A-15-16(*)-17(*) - Le grand bois: A-450 - Les plantes henri: A-64-65-66-68-70-71-74-735[62]-737[61] - Terres fortes: A-12-13-14
Et, par extension, Cmne de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL:
33 ha 08 a 26 ca - Champ de la ronce: D-219 - Champ du bord: D-175 - Champ du moulin: D-180 - Champ lafond: D-248[164] - Domaines de biere: D-191-192-193-194 - La gravelotte: D-181-182-183-184 - Pre chauveau: D-178-179
Cmne de URZY (AA 12/047)
Biens loués sur la totalité de la surface:
3 ha 01 a 65 ca - Le boucard: AC-36
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/07/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58279268

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

ADVANE ONE CONSULT

SARL au capital de 10000 euros
Le Grand Merisier - 58310 Arquian
435270483 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE en date du 15 juin 2012 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 juin 2012, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Frédéric Sauvan, Le Grand Merisier, 58310 Arquian et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL58279266

LEREMBOURE ISABELLE

EURL en liquidation
au capital de 45 000 euros
4 rue de la Préfecture
58000 Nevers
RCS Nevers 477 691 216 (2004 B 178)

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58279262

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs -
18230 Saint Doulchard
Tél: 02.48.70.95.81

METAL GARDEN INDUSTRY

Sigle: MG Industry
SAS à associé unique au capital de 5000 euros
Siège social: Route de Gérigny,
58400 La Charité sur Loire
533 721 916 RCS Nevers

Par acte d'associé unique en date du 11 juin 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de 120000 euros, pour le porter à 125000 euros.
Modification au RCS de Nevers.
Pour insertion,
Maître Pierre Guillet
Avocat spécialement mandaté.

AL58279257

➜ ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

A V I S

Participation aux dépenses d'exploitation, d'entretien et d'aménagement des lacs-réservoirs de Pannecière, Seine, Marne et Aube des personnes publiques ou privées prélevant plus de 80.000 m3 d'eau entre le 15 juillet et le 15 décembre 2012 dans l'Yonne, la Seine, la Marne et l'Aube

En vertu de l'arrêté interpréfectoral du 24 janvier 2012 déclarant d'intérêt général l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des lacs-réservoirs de Pannecière, Seine, Marne et Aube propriété de l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine (IIBRBS) et des délibérations de son Conseil d'administration des 8 mars et 14 juin 2012, l'IIBRBS prévoit de répartir auprès des principaux bénéficiaires du soutien d'étiage apporté par ses ouvrages une dépense de l'ordre de 6 M€ en 2012.
Les catégories d'usagers potentiellement concernées par ce nouveau dispositif depuis l'aval des lacs-réservoirs jusqu'à la confluence de l'Oise et de la Seine sont :
- Les communes, établissements publics de coopération intercommunale, syndicats d'eau et/ou leurs délégataires pour l'alimentation en eau potable
- Les industriels
- Les producteurs d'énergie
- Les irrigants

Seuls devraient être pris en compte les prélèvements de plus de 80.000 m3 d'eau sur un même site entre le 15 juillet et le 15 décembre dans l'Yonne, la Seine, la Marne et l'Aube et leurs nappes d'accompagnement.
Pour chaque usager concerné le volume d'eau prélevé sera déterminé :
- soit, par mise en place d'un dispositif de comptage qu'il aura installé,
- soit, en cas d'impossibilité technique avérée, sur la base d'un volume forfaitaire déterminé avec l'IIBRBS.

Ces valeurs seront communiquées d'ici fin mars 2013 à l'IIBRBS (ou au mandataire qu'elle aura désigné). La redevance au titre du service rendu en 2012 sera perçue à partir d'avril 2013. A titre indicatif, ramenée au m³ prélevé, son incidence sera de l'ordre de 1 centime d'euro.
Les usagers susceptibles de prélever plus de 80.000 m³ d'eau entre le 15 juillet et le 15 décembre 2012 seront invités à participer à une réunion d'information leur exposant les actions en cours sur les 4 lacs-réservoirs, ainsi que les prévisions de l'année 2013.
Pour tous renseignements à ce sujet, les futurs redevables peuvent contacter dès à présent les services de l'IIBRBS au 01 44 75 29 29 ou envoyer un courriel à : eptb@seinegrandslacs.fr.
Infos disponibles sur : http://seinegrands-lacs.fr/actualites-gls/rede vance-pour-service-rendu.html

AL58279253

➜ NOMINATION

PONGE PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 160 000 euros
Siège social : Le Bourg - 58420 Guipy
325 843 050 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2012, il a été décidé de nommer
Monsieur Serge Godard, domicilié à Nnateuil Les Meaux (77100) 43 bis rue du Château, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et Monsieur Bernard Bizouard, domicilié à
Nanteuil Les Meaux(77100) 43 bis rue du Château, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de six exercices.
Pour avis,
La gérance.

AL58279258

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

ARC BOIS 58

Société par actions simplifiée au capital
de 120 000 euros
Siège social : Route de Moulot,
58500 Clamecy
RCS Nevers 502 753 692

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 8 juin 2012, il résulte que :
Monsieur Jean-Daniel Clovis Defago, demeurant à Pressures, 58500 Clamecy a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Olivier Moiroud, démissionnaire.
Pour avis Le Président

AL58279259

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

RABOTAGE ET PROFILAGE DE CLAMECY

Société par actions simplifiée au capital
de 100 000 euros
Siège social : Moulot, 58500 Clamecy
RCS Nevers 523 254 050

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2012, il résulte que :
Monsieur Jean Daniel Defago, demeurant à Pressures, 58500 Clamecy a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société ARC BOIS 58, démissionnaire.
Pour avis Le Président

AL58279257

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

CAO - XUE

SARL au capital de 10 000 euros
2, Place Mossé - 58000 Nevers
RCS Nevers 521 298 786

Aux termes d'une délibération en date du 01.01 2012, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Furong Cao, demeurant 18, Rue Henri Choquet 58460 Varennes-Vauzelles, à compter du 01.01.2012, pour une durée illimitée.
Pour avis

AL58279260

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

SARL KOBLOTH

au capital de 7 600 euros
19 Rue de Paris - 58240 St Pierre le Moutier
RCS Nevers 504 936 956

Délibération du 06/04/2012 : La collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant, M. Morgan Rousselot dt 19 Rue de Paris 58240 St Pierre le Moutier, à compter rétroactivement du 01/03/2012 et ce, pour une durée illimitée et a décidé de supprimer purement et simplement
l'article portant désignation des premiers gérants dans les statuts.
Pour avis
La Gérance

AL58279259

YONNE

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: ACTIV ALIM
Sigle: A A
Capital: 400 euros
Siège: 6 rue de la petite chèvre 89100 St Martin du Tertre
Objet: Vente de produits alimentaires aux particuliers, évenementiel.
Durée: 99 ans
Gérant: Mlle Achard Marnie 71 grande rue 77135 Poncarre
Immatriculation au RCS de Sens

AL89279277

Par acte SSP en date du 26/06/2012 a été constituée une société à Responsabilité Limitée:
Nom: Pergolavie
Siège social : 103, Domaine du Clairis 89150 Savigny sur Clairis
Capital : 8000 euros composé de 800 parts sociales de 10 euros en numéraire
Objet : Etudes, conseils, développement d'isolation, distribution et diffusion de tous produits aluminium ou similaire, import export.
Durée : 99 années
Gérant pour une durée illimitée : M. Tapiero Jérémie, né le 26/12/1974 à Paris 16ème demeurant 103, Domaine de Clairis 89150 Savigny sur Clairis.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL89279276

Par acte sous seings privés en date du 30 juin 2012, il a été constitué une société anonyme simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LEFORT
Forme : Société anonyme simplifiée
Capital social : Trois mille euros (3 000 €) divisé en 150 parts sociales de 20 € chacune, entièrement souscrites en numéraire et libérées.
Siège social : Les Ursules 89140 Lixy
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural.
Durée : 99 années
Présidence : Monsieur Franck Lefort domicilié Les Ursules 89140 Lixy
Immatricualtion au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens (Yonne)

AL89279275

EARL ERIC BARDIOT

Par acte sous seing privé en date du 1er juillet 2012, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : EARL ERIC BARDIOT
Forme : Société civile
Objet : Polyculture
Capital social : 120.000,00 euros
Siège social : 1 rue du Bois Cuissy, 89560 Ouanne
Adresse postale : Vaumarloup, 89240 Escamps
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Eric Bardiot
demeurant à Vaumarloup, 89240 Escamps
Cessions de parts sociales : toutes les cessions sont
soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une
décision collective extraordinaire, sauf entre associés
lorsque la société n'est composée que de deux associés.
Les associés ne sont responsables qu'à concurrence de leurs
apports.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des
Sociétés d'Auxerre.
Pour insertion, un gérant.

AL89279271

▶ Des professionnels à votre service

Ratelier circulaire 12 places 370€ H.T.
• Barrières d'herbage semi grillagées de 3 à 6 m + 5 lisses de 1 à 7 m
• Clôture électrique
L'Eleveur Bourguignon
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60



GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
GRANDCHAMP - Bâtiments d'habitation et d'exploitation sur environ 2 ha 39 a 04 ca vendus en viager
Situation locative : fonds occupé
2 ha 39 a 04 ca - La grange aux rois: ZM-20(J)-20(K)-47[46](J)-47[46](K) - La piece du colombier: ZM-12(K)-12(J)[P1] - Les frechets: ZM-7(K)-7(J)[P1]
LAVAU - terre - parcelles enclavées
Situation locative : fonds occupé
19 ha 12 a 30 ca - Champ de fontaine: M-109 - Champ de l etang: M-94 - La pature des trois marcha: M-90-91 - Le bourilly: M-89 - Les aubins: M-112-113 - Les quatre arpents: L-77
CHEVANNES - bois, landes et friches
3 ha 94 a 79 ca - En coudray: F-861-866-880-881-889-900-931-938-943 - Les courtillots: ZT-88 - Les moruts: B-242 - Sous chaumont: ZH-65-67 - Vau ravier: ZT-57 - Vauluisant: B-351-B-338-376
VALLAN - friches
26 a 04 ca - La vallee des vaux: ZI-305
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23 juillet 2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89279279

Aux termes d'un acte SSP en date du 4 juin 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : NOVA
Siège social : 8 Bis rue des Oublettes, 89100 Sens
Forme : SASU
Capital : 100 Euros
Objet social : Lavage Auto Libre Service.
Président : Monsieur Larbi Sefrioun demeurant : 8 Bis rue des Oublettes, 89100 Sens élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89279270

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/05/2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société Civile
Objet: L'acquisition de tous biens immobiliers, de tous droits sociaux donnant vocation à la propriété. L'acquisition, la souscription, la détention et la gestion de toutes participations mobilières dans toutes sociétés.
Dénomination: SCI Valent
Siège social: 36 rue Hugues Cosnier - 89220 Rogny les Sept Ecluses.
Durée: 90 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.
Capital social: 1000 € constitué d'apports en numéraire; il est divisé en 10000 parts de 10 centimes d'euro chacune.
Gérant: Monsieur Alain Gallot et Madame Viviane Rousseau épouse Gallot demeurant ensemble 36 rue Cosnier - 89220 Rogny les Sept Ecluses ont été désignés en qualité de gérants de la société.
Cession de parts: Les parts sociales ne peuvent être cédées, à quelque personne que ce soit, exception faite des cessions de parts entre associés qui sont libres et de la cession concomitante par les associés de toutes les parts à tout tiers non associé, qu'avec le consentement de la gérance.
La présente société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL89279267

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à La Postolle (89) du 05/07/12, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: AGEMES
Siège: 10 route de Voisines, 89260 La Postolle
La société a pour objet : électricité générale, Câblage, Installation, rénovation, dépannage, réparations, alarmes, contrôle d'accès, éclairage, informatique et VDI
Durée: 99 ans
Capital: 7500 €
Gérance: Mr Malézé Eric, 10 route de Voisines, 89260 La Postolle
Immatriculation de la société au R.C.S. de Auxerre.
La gérance

AL89279265

Par acte sous seing privé en date du 27 juin 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : NUANCE DECO
Capital : 5 000 €, divisé en 5 000 parts de 1 €.
Siège social : 1 rue de l'Artisanat 89100 Paron
Objet : Tous travaux de second oeuvre.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Stéphane Guilbert demeurant à Vallery (89150), 15 rue de Sens.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89279255

Aux termes d'un acte SSP en date du 26 juin 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : LA SITTY
Siège social : Hôtel des 2 gares, 17 Rue Paul Doumer, 89000 Auxerre
Forme : SAS
Capital : 10000 Euros
Objet social : Toutes prestations de bar, hôtel, pizzéria, petite restauration sur place et/ou à emporter
Président : Monsieur Tahar Adrouche demeurant :31 Rue du Grand Marchais, 89120 Chevillon, élu pour une durée de 3 années
Admission aux Assemblées :
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89279254

Par acte sous seing privé en date du 20 juin 2012, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes
Forme :Société par actions simplifiée
Dénomination : LA TENDRIE
Capital :5 000 €

Siège social :19 rue des Fosses, 89460 Cravant
Objet :Toutes activités de marchand de biens : l'achat, la rénovation et la revente de biens immobiliers
Durée :99 années
Président :Monsieur Jean Louis Brot, demeurant 19, rue des Fosses, 89460 Cravant
Commissaires aux comptes
Titulaire : AUDIT EXPERTISE ASSOCIES - 24, rue des Compagnons 51350 Cormontreuil
Suppléant :SOFRAC REIMS - 24, rue des Compagnons 51350 Cormontreuil
Immatriculation :RCS Auxerre
Pour avis

AL89279233

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert - 21800 Quétigny

SCI LS

Société Civile Immobilière
Capital social : 350 000 Euros
Avenue Robert Schuman - 89000 Auxerre

Suivant acte sous seing privé en date du 12 juin 2012 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI LS
Siège social : Avenue Robert Schuman 89000 Auxerre
Objet : L'acquisition, la vente, la gestion, l'exploitation de tous biens meubles ou immeubles et droits mobiliers ou immobiliers,
La mise à disposition desdits biens et droits, y compris à titre gratuit au profit des associés,
La possession ou l'acquisition de biens meubles ruraux bâtis ou non bâtis, à l'exclusion de toute exploitation professionnelle en faire valoir direct de ces biens, propriété de la Société,
La gestion et la location d'immeubles bâtis ou non bâtis dont la Société sera devenue propriétaire, sous quelque forme que ce soit,
A titre exceptionnel, l'aliénation, sous quelque forme que ce soit, de biens meubles ou immeubles devenus inutiles à la Société,
Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 ANS
Capital : 350 000 EUROS
Gérance : Monsieur Michel Saint Antonin demeurant 11 rue des Buttes 89000 Auxerre
Immatriculation : au RCS de Auxerre
Pour avis
La Gérance

AL89279198

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

ARCOPOSE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : Rue Gutenberg, 89500 Villeneuve sur Yonne
488 028 101 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 juin 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre Belbenoit,demeurant à Villeneuve sur Yonne (89) 7 rue du Faubourg Sommier, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,
réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Villeneuve sur Yonne (89500) rue Gutenberg. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89279280

TRISENS

Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 €
Siège social : Zone Industrielle des Sablons - rue de la Fosse aux Saumons 89100 Sens
443 208 517 RCS Sens

Suivant déclaration en date du 22 juin 2012, l'Associé unique, la société COLLECTES VALORISATION ENERGIE DECHETS - COVED, SA dont le siège est 1 avenue Eugène Freyssinet 78280 Guyancourt, immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 343 403 531, a décidé de dissoudre la société TRISENS en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.
Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société TRISENS à la société COLLECTES VALORISATION ENERGIE DECHETS - COVED
Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de la publication du présent avis, auprès du Tribunal de Commerce de Sens
La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S. de Sens
L'Associé unique

AL89279261

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

HCMÉTAL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : 11 lieudit Les Trouvés
89116 Sepeaux
RCS Sens 522 431 410

Aux termes d'une décision en date du 26 juin 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 26 juin 2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Christian Heintz, demeurant 11 lieudit Les Trouvés 89116 Sepeaux, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 11 lieudit Les Trouvés 89116 Sepeaux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL89279260

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SO'FUN

Société à responsabilité limitée
au capital de € 247.620,57
Siège social : Chemin du Brusquet
89340 Villeneuve la Guyard
RCS Sens B 420 907 354

Suivant délibération de l'assemblée extraordinaire en date du 25 juin 2012, les associés ont décidé d'augmenter le capital à concurrence de € 339.173,82, ledit capital se trouvant ainsi porté à € 586.794,39, par compensation avec une créance liquide et exigible sur la société et création de 44511 parts nouvelles de € 7.62, qui ont été intégralement souscrites et libérées, et de modifier la dénomination sociale.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Anciennes mentions :
Le capital social est fixé à la somme de € 247.620,57, divisé en 32495 parts sociales de € 7.62 chacune
Nouvelles mentions :
Le capital social est fixé à la somme de € 586.794,39, divisé en 44511 parts sociales de € 7.62 chacune.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis, le représentant légal,

AL89279256

➜ ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

AVIS

Participation aux dépenses d'exploitation, d'entretien et d'aménagement des lacs-réservoirs de Pannecière, Seine, Marne et Aube des personnes publiques ou privées prélevant plus de 80.000 m3 d'eau entre le 15 juillet et le 15 décembre 2012 dans l'Yonne, la Seine, la Marne et l'Aube

En vertu de l'arrêté interpréfectoral du 24 janvier 2012 déclarant d'intérêt général l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des lacs-réservoirs de Pannecière, Seine, Marne et Aube propriété de l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine (IIBRBS) et des délibérations de son Conseil d'administration des 8 mars et 14 juin 2012, l'IIBRBS prévoit de répartir auprès des principaux bénéficiaires du soutien d'étiage apporté par ses ouvrages une dépense de l'ordre de 6 M€ en 2012.
Les catégories d'usagers potentiellement concernées par ce nouveau dispositif depuis l'aval des lacs-réservoirs jusqu'à la confluence de l'Oise et de la Seine sont :
• Les communes, établissements publics de coopération intercommunale, syndicats d'eau et/ou leurs délégataires pour l'alimentation en eau potable
• Les industriels
• Les producteurs d'énergie
• Les irrigants
Seuls devraient être pris en compte les prélèvements de plus de 80.000 m3 d'eau sur un même site entre le 15 juillet et le 15 décembre dans l'Yonne, la Seine, la Marne et l'Aube et leurs nappes d'accompagnement.
Pour chaque usager concerné le volume d'eau prélevé sera déterminé :
• soit, par mise en place d'un dispositif de comptage qu'il aura installé,
• soit, en cas d'impossibilité technique avérée, sur la base d'un volume forfaitaire déterminé avec l'IIBRBS.
Ces valeurs seront communiquées d'ici fin mars 2013 à l'IIBRBS (ou au mandataire qu'elle aura désigné). La redevance au titre du service rendu en 2012 sera perçue à partir d'avril 2013. A titre indicatif, ramenée au m3 prélevé, son incidence sera de l'ordre de 1 centime d'euro.
Les usagers susceptibles de prélever plus de 80.000 m3 d'eau entre le 15 juillet et le 15 décembre 2012 seront invités à participer à une réunion d'information leur exposant les actions en cours sur les 4 lacs-réservoirs, ainsi que les prévisions de l'année 2013.
Pour tous renseignements à ce sujet, les futurs redevables peuvent contacter dès à présent les services de l'IIBRBS au 01 44 75 29 29 ou envoyer un courriel à : eptb@seinegrandslacs.fr.
Infos disponibles sur : http://seinegrandslacs.fr/actualites-gls/redevance-pour-service-rendu.html

AL89279262

➜ NON DISSOLUTION

RENOV PERCEY

Siège social:
21 rue Albert Joly, 89360 Percey
524 203 254 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 30/05/2012 a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Auxerre.

AL89279263

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

PAMODJA

SCI au capital de 5000 €
Siège social :
130 avenue Pasteur, 93170 Bagnolet
535 084 388 RCS Bobigny

En date du 14/11/2011 le gérant a décidé de transférer le siège social de la société au 54 Rue de la Vallée, Bonval, 89140 Villethierry, à compter du 14/11/2011
Objet social: Acquisition, administration, gestion, et occupation de tous biens immobiliers
Durée: jusqu'au 04/10/2110
Gérance : M. Aymeric Discours, demeurant 32, rue Rennequin - 75017 Paris
Radiation au RCS de Bobigny et réimmatriculation au RCS de Sens

AL89279273

FILS D'OR

SARL au capital de 1 Euros
8 boulevard charles de Gaulle - 89700 Tonnerre
480470574 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 mars 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 5 Place Charles de Gaulle, 89700 Tonnerre à compter du 21 mars 2012.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL89279264

➜ NOMINATION

JEANDOT

Société par Actions Simplifiée au capital de 130 000 Euros
3 rue des Prés Sergents
89300 Joigny
R.C.S. Sens B 317 944 544 (1980 B 10)

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2012, il a été décidé :
• De nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la société AUDIT CENTRE FRANCE (SARL ACF) 36 rue des Grands-Près 03100 Montluçon, en remplacement de Monsieur Raymond Hardy,
• De nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant la SARL ETC AUDIT place de l'Europe 89000 Saint Georges sur Baulche, en remplacement la société AUDIT CENTRE FRANCE (SARL ACF)
Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Le Président

AL89279278

MANUPEX

SAS au capital de 186000 €
Siège social: Zone d'activité Nord
7 rue des Drubes
89510 Etigny
323 576 850 RCS Sens

Suivant DAU du 6/6/2012 il a été décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la société KPMG Audit Paris et Centre, Immeuble le Palatin 3 cours du Triangle 92939 Paris La Défense Cedex en remplacement de la société KPMG SA et en qualité de commissaire aux comptes suppléant la société KPMG Audit Nord SAS, 159 avenue de la Marne 59700 Marcq en Baroeul en remplacement de M. Gérard Bizien.

AL89279251

➜ SUCCESSION

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, curateur des successions de :
• Mlle Eliane Jeanne Bouchinet, décédée le 02/08/2008 à Auxerre, référence 11-3866
• M. Jean-Pierre Jacquemot célibataire, décédé le 06/10/2010 à Pont sur Yonne, référence 11-4246
• M. Gérard Lesage célibataire, décédé le 06/09/2007 à Auxerre , référence 11-4245 déposera les comptes rendus de successions au Tribunal de Grande Instance de Sens le 28/08/2012
• Mlle Michèle Aurousseau, décédée le 31/12/2010 à Auxerre , référence 11-4158 déposera le compte rendu de succession au Tribunal de Grande Instance d'Auxerre le 28/08/2012.

AL89279274

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 juin 2012 fait à LA Ferté Loupière, enregistré au Service des Impôts de Sens le 25 juin 2012, bordereau n°2012/522 case 11,
Monsieur Denis Auvray, demeurant Le Marchais Linois 89110 La Ferté Loupière, a donné en location-gérance à
la société AUVRAY ET FILS, SARL au capital de 10 000 euros, dont le siège social est fixé à Le Marchais Linois 89110 La Ferté Loupière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens, sous le n° 540 036 803, un fonds de commerce de travaux agricoles sis et exploité Le Marchais Linois 89110 La Ferté Loupière, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 316 169 085,
pour une durée d'une année à compter du 1er juillet 2012 renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.
En vertu de ce contrat, La société AUVRAY ET FILS exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.
Pour avis

AL89279268

FONTAINE LES CLAQUES D'OR

SC au capital de 317093.96 €
Siège social:
4 rue de Champlain Milly, 89800 Chablis
413870544 RCS Auxerre.

L'AGO du 12/05/2012 a nommé en qualité de gérant Baudouin de Montgolfier demeurant 96 rue Saint Merry 77300 Fontainebleau et Champanhet Bernard demeurant 65 bd Saint Marcel 73013 Paris en remplacement de Boulot Eric et Hollier Julien, à compter du 12/05/2012.
Modification au RCS de Auxerre.

AL89279258

➜ CESSION

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY (58)
24, Rue Marié Davy

Par acte de Me ARCANGELI ZERR du 19 Juin 2012, enregistré à Nevers, le 25/06/2012, bordereau 2012/882, case n°1, a été constatée la cession par M. Robert Henriquet et Mme Yvette Ansay, demeurant à Coulanges sur Yonne (89480), 2, rue des Fossés,
au profit de la SARL MILLE ET UNE CHOSES, ayant son siège social à Coulanges sur Yonne (Yonne) R.N. 151 (RCS Auxerre 751 850 991),
un fonds de commerce de fleuriste, vente de graines, fleurs artificielles, cadeaux, art de pêche, art de photo, bimbeloterie, exploité à Coulanges sur Yonne (89), R.N. 151 (rue du Docteur Colinot).
Prix : 25 000,00 €
Date d'entrée en jouissance : 16/06/2012
Oppositions chez Me ARCANGELI ZERR, notaire à Clamecy (58500), 24, rue Marié Davy, dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour Insertion.
Me ARCANGELI ZERR

AL89279269

➜ FUSION

SCP Y.CUNIN, L. OBADIA, A.NICOLARDOT
Notaires Associés
36 rue Ledru Rollin
BP 37 371
21073 Dijon Cedex

Aux termes d'un acte en date à Dijon du 11/05/2012, les associés FINANCIERE SIMON SAS absorbante au capital de 305.000 € dont le siège est à Avallon (89200) ZI- Route de Sauvigny Le Bois- SIREN 442.721.429 RCS Auxerre (SIRET 00011) et SOCIETE SIMON ET CIE SASU absorbée au capital de 450.000 € dont le siège est à Avallon (89200) ZI Route de Sauvigny Le Bois-SIREN 426.220.034 RCS Auxerre (SIRET 00018) ont établi un projet de fusion simplifiée.
L'assemblée générale de la SAS FINANCIERE SIMON du 29/06/2012 a :
- étendu l'objet social à : la fabrication, l'achat, la vente, la représentation de tous articles en maroquinerie et matière plastique.
- modifié la dénomination sociale en SIMON ET CIE
- constaté la réalisation définitive de la fusion simplifiée et la dissolution corrélative sans liquidation de la société absorbée.
- nommé Mme Marie-France Perrin à Quétigny (21800) 1 A rue du Golf, commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la SARL AUCAP démissionnaire.
- nommé la SARL AUCAP à Quétigny (21800) 1A rue du Golf, co-commissaire aux comptes titulaire.
- nommé M. Jean-Luc Theuret à Quétigny (21800) 1 A rue du Golf, co-commissaire aux comptes suppléant.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre en annexe au RCS.
Pour avis.

AL89279272

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

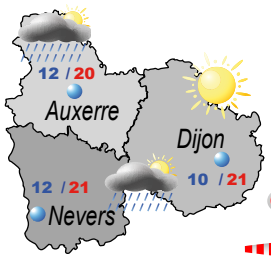
Article R. 625-3
du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
BALLERY Richard
Liquidation Judiciaire du 07/10/2008
30 av Vauban 89100 Sens.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 18 juin 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL89279243

▶ Prévisions **météo** du 6 juillet au 8 juillet

Vendredi 06 Juillet



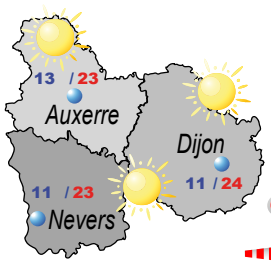
Variable
Le ciel sera partagé entre passages nuageux, timides éclaircies et averses

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Mariette
Soleil : 06:26 - 21:52
Lune : 23:22 - 09:40

Samedi 07 Juillet



Soleil
Pour samedi, le soleil sera présent sur l'ensemble du département

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

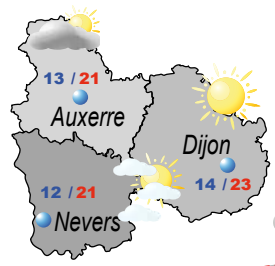
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Eliane
Soleil : 06:27 - 21:52
Lune : 23:49 - 10:49

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 08 Juillet



Mitigé
Pour ce dimanche, un temps mitigé qui s'annoncera sur le département avec une légère baisse des températures

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Thibaud
Soleil : 06:28 - 21:51
Lune : N.C. - 11:56

Prévisions à 7 jours

Lundi 09 au Mercredi 11 Juillet :

averses orageuses / ciel de traine / averses orageuses

Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 17 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Juillet :

rares averses / averses / ciel de traine / averses

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 13 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

	8		6					
2		4	1					
	9			8		2		
	3	1	4					
8								6
					6	7	5	
		9		1			4	
					4	5		2
					9		7	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

8	1	9	7	6	2	5	4	3
5	6	4	1	3	9	8	2	7
3	2	7	5	8	4	6	1	9
7	3	2	4	9	5	1	6	8
4	5	6	8	1	7	9	3	2
9	8	1	6	2	3	7	5	4
2	4	5	9	7	6	3	8	1
1	9	3	2	5	8	4	7	6
6	7	8	3	4	1	2	9	5

▶ **Télévision** Sélection du 7 juillet au vendredi 13 juillet

Samedi 7

TF1
20.50 Génération tubes de toujours. Divertissement présenté par Nikos Aliagas et Liane Foly, avec M. Pokora, Ophélie Winter, Corneille, Khaled, Chimène Badi, etc.
23.05 Coucou c'est nous. Divertissement présenté par L. Boccolini, avec Christophe Dechavanne, Patrice Carmouze, etc.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Thomas Hugues, Baptiste Giabiconi, Inna Modja, Victoria Monford, Pascal Olmeta, Merwan Rim.
22.25 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Les secrets du volcan (1 et 2/4) ★★. Téléfilm avec Mélanie Maudran, Véronique Jannot, Cédric Chevalme (3h12). (voir Sélection)

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Le peuple des océans (1 et 2/4)» ★★★. (voir Sélection)
22.15 Teen spirit. Documentaire.

M6
20.50 Hawaii 5-0 «L'ombre de la mort». Série avec Chris O'Donnell ⓾.
21.35 NCIS Los Angeles. Série ⓾.

CANAL +
20.50 L'aigle de la neuvième légion ★★. Aventures (2010) de Kevin Macdonald, avec Channing Tatum (1h50) ⓬. *Excellent.*

Dimanche 8

TF1
20.55 Firewall ★★. Thriller (2006) de R. Loncraine, avec Harrison Ford (1h44) ⓾. *Assez bien fait.*
22.45 Le masque de l'araignée ★★. Policier (2001) avec Morgan Freeman (1h43) ⓾. *Excellent.*

FRANCE 2
20.35 Private practice. Série avec Kate Walsh.
23.25 La peur au ventre ★★. Policier (2005) de W. Kramer, avec Paul Walker (2h) ⓾. *Prenant, mais violent.*

FRANCE 3
20.35 Commissaire Montalbano «La forme de l'eau» ★★. Série avec Lucas Zingaretti. *Pas mal fait.*
23.05 Commissaire Montalbano «Le voleur de goûter» ★. Série avec Luca Zingaretti. *Ennuyeux.*

ARTE
Rebel attitude : Summer of rebels
20.40 À l'est d'Eden ★★. Drame (1955) de Elia Kazan, avec James Dean (1h50). *Le film a un peu vieilli.*
22.35 Elvis «'68 comeback».

M6
20.50 Capital, les inédits de l'été «Jardin, brico, déco : La maison se met à l'heure d'été». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Jobs d'été, vacances d'enfer».

CANAL +
20.55 Strike back (3 et 4/10) «Un Irlandais en colère» ★★. Série ⓬. *Prenant, mais violent et cru.*

Lundi 9

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «L'effet ricochet», «Vice de procédure», «Les dessous du match», «Six pieds sous l'eau». Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «De l'or dans la voix», «Le plus beau métier du monde», «Le tueur d'Halloween ⓾». Série avec Katryn Morris, Danny Pino.
22.50 Duo. Série.

FRANCE 3
20.35 Ces chansons qui nous ressemblent (2/4) «Partir». Documentaire avec Salvatore Adamo, Hugues Aufray, Alain Chamfort, Christophe, Julien Clerc, etc.
23.05 Strip-tease : «Mâche et crève !», «L'argent n'a pas d'odeur», «Adopte un père.com». Magazine.

ARTE
20.50 Le passager de la pluie ★★. Policier (1970) de René Clément, avec Charles Bronson, Marlène Jobert (1h53). *Excellent.*
22.45 La chasse ★★. Thriller (1980) de W. Friedkin, avec Al Pacino (1h38) ⓭. *Pas mal, mais complaisant.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
22.50 Belle toute nue.

CANAL +
20.55 Mister Bob ★★. Téléfilm avec Clovis Cornillac, Marc Zinga (1h43) ⓾. (voir Sélection)

Mardi 10

TF1
20.50 Les Indestructibles ★★★. Animation (2004) de Brad Bird (2h03). (voir Sélection)
22.55 New York, unité spéciale ⓾.

FRANCE 2
Soirée spéciale La Bohème
20.35 Secrets d'histoire «Victor Hugo : La face cachée du grand homme» ★★. Magazine présenté par Stéphane Bern. *Très bien fait.*
21.35 La Bohème à Orange. Opéra de G. Puccini, dirigé par Myung Whun Chung, avec Inva Mula, Nicola Beller-Carbone, Vittorio Grigolo. En direct du théâtre antique d'Orange.

FRANCE 3
20.35 La victoire au bout du bâton ★. Téléfilm avec Andréa Ferréol, Marie-Christine Adam, Paul Belmondo. *Sympathique, mais lourd.*
22.40 1962, de l'Algérie française à l'Algérie algérienne (2/2).

ARTE
20.50 Le chagrin et la pitié «Chronique d'une ville française sous l'Occupation» ★★★. Documentaire en NB (1969) de Marcel Ophüls (4h20). *Passionnant, mais partial.*

M6
20.50 Le grand bêtisier de l'été.
23.00 À mourir de rire.

CANAL +
20.55 Melancholia ★★★. Drame (2011) de Lars von Trier, avec Kirsten Dust (2h10) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 11

TF1
20.50 Esprits criminels : «L'enfer de Dante», «Représailles», «En cercle fermé». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.15 Smash. Série.

FRANCE 2
20.35 Inquisitio (3 et 4/8) : «Murus strictus : Murs étroits», «Dura lex sed lex : La loi est dure, mais c'est la loi» ★. Série ⓾. *Des longueurs et des scènes ridicules.*
22.15 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Les gangs de la haine», «Chasse à l'homme ⓾», «Un plat qui se mange froid» ★★. Série avec Kyra Sedgwick. *Excellent.*

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Un balcon sur la Provence...» ★★★. *Magnifique.*
22.55 L'ombre d'un doute «Que fête-t-on le 14 juillet ?». Magazine.

ARTE
20.50 Fish tank ★★. Drame (2009) de Andrea Arnold, avec Katie Jarvis, Michael Fassbender (1h58). *Sombre, mais très émouvant.*
22.50 La grande loterie des best-sellers. Documentaire.

M6
20.50 Pékin Express, le passager mystère «Finale à Sydney».

CANAL +
20.55 L'ange du mal. Drame (2010) de Michele Placido, avec Kim Rossi Stuart (1h47) ⓬.

Jeudi 12

TF1
20.50 Section de recherches ★★. Série avec X. Deluc ⓾. *Pas mal.*
23.45 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «L'appel du désert», «Les nouveaux artificiers». Magazine.
22.45 Rendez-vous en terre inconnue «Avec Patrick Timsit chez les hommes-fleurs» ★★★. *Émouvant.*

FRANCE 3
20.35 Fantômas ★★. Aventures (1964) de A. Hunebelle, avec Jean Marais, Louis de Funès (1h39). *Sympathique et drôle.*
22.55 Vivre et laisser mourir ★★. Espionnage (1972) de G. Hamilton, avec Roger Moore (2h). *Efficace.*

ARTE
Festival d'Aix-en-Provence : Soirée Mozart
20.35 Mozart superstar ★★. *Audacieux, mais intéressant.*
21.30 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart, avec Patricia Petibon, Paolo Szot. En direct du Festival d'Aix-en-Provence.

M6
20.50 60 secondes chrono. Divertissement présenté par Alex Goude.
23.10 Les années 2000… «Le retour !». Divertissement.

CANAL +
20.55 Body of proof (3 et 4/20) ★★ ⓾. *Bien fait et plein d'humour.*

Vendredi 13

TF1
20.50 Les experts, Miami : «La partenaire idéale», «Promesse non tenue». Série avec David Caruso ⓾.
22.25 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Le jugement de Salomon» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, J.-F. Balmer (1h34) ⓾. *Prenant, mais affreux.*
22.25 Chez Maupassant «Yvette» ★★. Téléfilm avec Anne Parillaud. *Élégant, mais cynique.*
23.20 Berlingot. Magazine de Patricia Petibon, avec N. Radulovic, Karine Deshayes, Emmanuel Rossfelder, Bernard Richter, Laurent Levesque, Dyonisos, etc.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «Voyage au sultanat d'Oman». Magazine.
23.05 Faut pas rêver Au Brésil.

ARTE
20.50 Double jeu «L'écolier meurtri» ★. Téléfilm avec Senta Berger, Rudolf Krause (1h26). *Décevant.*
22.15 Longford ★★. Téléfilm avec Jim Broadbent, Samantha Morton, Lindsay Duncan (1h28). *Passionnant.*

M6
20.50 NCIS, Los Angeles : «Blye, K (2/2)», «Protéger, servir et empocher», «Insaisissable», «Le fantôme». Série avec Chris O'Donnell ⓬.

CANAL +
20.50 Athlétisme «Ligue de diamant».

SÉLECTION


Arte - Calatée Films

Le peuple des océans - Jacques Perrin a fait le pari fou de sillonner les mers pour montrer ce monde mystérieux, que le commandant Cousteau a appelé «le monde du silence». Avec les rushes de son film «Océans», il a réalisé ce montage, divisé en quatre parties : «Le peuple du bleu», «Le peuple des sables et des forêts», «Le peuple des récifs» et «De la terre à la mer». Le cinéaste signe un opéra sauvage, comme il le qualifie lui-même. Les progrès de la technique lui ont permis de développer des outils sophistiqués, qui donnent des images splendides. Avec un excellent commentaire, il fait pénétrer le spectateur ébloui dans un monde d'une beauté à couper le souffle. Entre les grands requins blancs, les boules de chichards ou de frills, les méduses, les otaries, les dauphins et leurs sauts extraordinaires, tout est une occasion d'admiration et d'étonnement. Ce film invite à la contemplation des merveilles de la nature. ***Samedi 7, sur Arte, à 20h45.***

Les secrets du volcan (1 et 2/4) - À la Réunion, plus personne, mis à part les plus âgés, ne sait pour quelles raisons les Mahé et les Bertin se détestent. Sur fond de paysages splendides de la Réunion, cette histoire familiale respecte les règles du genre. Si ce premier épisode peine un peu à démarrer, l'histoire annonce de multiples rebondissements, et l'on suit sans ennui les mésaventures de ces frères ennemis. ***Samedi 7, sur France 3, à 20h35.***

Mister Bob - En 1965, la guerre civile ravage le Congo. Le mercenaire Bob Denard se met à la disposition du Premier ministre. En se concentrant sur les années passées par Bob Denard au Congo, ce téléfilm fait revivre les luttes sanglantes qui secouèrent l'Afrique après l'indépendance. Clovis Cornillac est très convaincant, et la mise en scène très réaliste. Mais le téléfilm est un peu hagiographique, et les violences sont pénibles. ***Lundi 9, sur Canal +, à 20h55.***

Les Indestructibles - À la suite de nombreux procès, les autorités demandent aux superhéros de rester chez eux. Les adultes risquent de trouver les dessins moches, mais les enfants feront un triomphe à ces personnages. Après un début un peu laborieux, les héros sont entraînés dans de folles aventures, menées à un rythme trépidant, avec de multiples rebondissements et des trouvailles réjouissantes. C'est souvent très drôle et très vivant. ***Mardi 10, sur TF1, à 20h50.***

Melancholia - Après un prologue d'une sublime beauté, avec des images oniriques, ce film, se concentre sur le destin de deux sœurs. Lars von Trier filme, avec un rare talent, l'inadaptation d'une jeune femme au monde qui l'entoure. Ce film aux images de toute beauté est une méditation poétique sur le mal-être et l'apocalypse, et sur les relations d'amour-haine entre deux sœurs. C'est magnifique, mais un peu déroutant. ***Mardi 10, sur Canal +, à 20h55.***

Développement

Arbalou, aux "Sources" de la vie dans le Haut Atlas

Tout a commencé par un «*coup de foudre*», pour une vallée d'abord, écrin de verdure dans le cadre impressionnant du Haut Atlas Central et pour ses habitants ensuite : des berbères accueillants, paysans pauvres, dont l'existence ramène à l'essentiel de ce qui fait la vie : l'eau, l'irrigation... sources d'abondance, la générosité, le partage. L'association Arbalou, est née de ces rencontres et apporte son appui à des projets de développement locaux en relation avec un tourisme de découverte.

Repères

Pour contacter Arbalou :
Mail : arbaloumaroc@hotmail.com
Pour en savoir plus :
www.arbalou.org





La vallée des Aït Bouguemez s'étire sur 35 km à 1800 mètres d'altitude. C'est la vallée «*des gens du milieu*» en langue berbère, encadrée par les plus hauts sommets de l'Atlas central.

En mettant pour la première fois, en 1984, ses pas dans les pas de son guide berbère, Françoise Pierson a appris à vivre au rythme du pays et de ses habitants. L'idée d'Arbalou a germé, mais il a fallu du temps, beaucoup d'énergie, de nombreuses rencontres et autant de liens tissés entre ici et là-bas, pour que les projets se concrétisent et surtout aboutissent. Le Maroc est presque à portée de main, mais ce Maroc-là est loin des images glamour des tours opérateurs du tourisme de masse. La vallée des Aït Bouguemez du Haut Atlas Central, située à 4h30 de Marrakech, se mérite. Les randonneurs qui se livrent à l'assaut de ses sommets apprécient le soir l'hospitalité berbère autour du thé à la menthe, du pain trempé dans l'huile d'olive, des petits gâteaux «*maison*» au miel et aux noix. Cette forme de tourisme rural complète les revenus des habitants, paysans dans leur grande majorité.

C'est au travers de cet accueil, en découvrant au fil des années, les gens de la vallée, leur vie, leur travail, qu'un petit groupe d'amis bourguignons, appartenant pour la plupart au milieu agricole et au milieu associatif en France «*a pris conscience de la fragilité de ce pays encore préservé, ancré dans ses traditions, mais menacé par l'invasion de l'industrie du tou-ristique*». Arbalou et ses projets sont nés de cette volonté partagée d'agir localement et de mobiliser les réseaux professionnels au service du développement agricole. Le pays manque de moyens pour accéder à la source de toute vie et de tout développement : l'eau. Mais les compétences et les bonnes volontés sur le terrain ne manquent pas. Encore faut-il pouvoir s'organiser entre ici et là-bas pour que les actions s'inscrivent dans la durée. Les obstacles administratifs, techniques, financiers sont légion et il faut savoir dépasser le fatalisme ambiant pour les lever.

C'est en s'immergeant dans un pays que l'on en approche la réalité culturelle et si la France est un terroir propice aux associations, sur place au Maroc et dans ce petit bout de l'Atlas, la culture associative n'existe pas, il fallait tout créer. «*Nous sommes partis d'une page blanche*» témoigne Françoise Pierson qui fait partie du premier noyau d'Européens engagés dans la démarche. Son expérience du montage de projets à la Chambre d'agriculture de Bourgogne a facilité les choses ; chaque membre d'Arbalou a ainsi apporté ses compétences et son réseau de relations.

Le plus dur ? «*La course de fond recommencée sans cesse pour trouver des financements, boucler des projets*». Ainsi, pour l'un des derniers en date, la production de jus de pommes, il manque encore 5000 euros. «*C'est pourtant un beau projet*» défend Françoise Pierson, «*un projet économiquement intéressant pour les producteurs de pommes et culturellement attractif pour les propriétaires de gîtes et les guides de randonnées dont les clients apprécieraient de boire quelque chose de plus couleur locale que l'incontournable Coca cola*». Les pommiers prospèrent particulièrement bien dans cette vallée perdue. Le tourisme respectueux des habitants et de leur environnement aussi, les guides inscrivent ainsi à leurs itinéraires les réalisations et les aménagements qui améliorent la vie dans la vallée, tout en diversifiant les productions locales.

«*La force d'Arbalou, c'est justement sa capacité à écouter les habitants pour faire émerger des projets de proximité qui s'articulent durablement sur le terrain*» insiste Françoise Pierson. Le pays s'est un temps trouvé emporté dans la tornade blanche d'une ONG internationale, qui n'a pas pris le temps d'écouter les habitants, de mesurer leurs besoins réels et d'évaluer les moyens dont ils disposaient. Le fast foood du développement n'a pas pris ici et quand la tornade est repartie, Arbalou a du reconstruire pierre par pierre ce qui avait été trop rapidement édifié.

Le travail est immense pour une association dont les moyens sont limités, mais chacun apporte ses compétences. Sur place un réseau associatif s'est également constitué, en relation avec une organisation touristique qui veut conserver son authenticité et son caractère rural. L'imagination et le bons sens des paysans berbères viennent compléter l'utilité des réalisations : ainsi, le premier réservoir et son système d'irrigation se sont enrichis d'un réservoir à abeilles et d'une production de menthe fraîche... Une «*touche locale*» qui satisfait tous les sens des touristes en attente d'un «*tourisme réfléchi*», en prise directe avec un pays et ses habitants.

ANNE-MARIE KLEIN



L'eau, son pompage, son stockage, sa distribution en fonction des différents usages, reste la priorité, avec la création de réservoirs, l'amélioration du réseau d'irrigation, le lancement d'un nouveau forage et les aménagements indispensables.



Françoise Pierson, au centre, présidente de l'association Arbalou, avec les partenaires marocains du projet de production de jus de pommes. Marc Vaucelle, trésorier d'Arbalou l'accompagnait.



Les pommiers se sont particulièrement bien acclimatés dans cette haute vallée, la fabrication de jus de pommes va permettre de valoriser les pommes d'un calibre insuffisant, qui étaient jusqu'à présent laissées sur place.



La coopérative féminine «*Tiknouine*» transforme les produits agricoles, elle fabrique des fromages, de l'huile de noix, du miel...